

TEMPERATURE

Les chiffres de la température sont fournis par le "Optical & Engineer's Supply Co." 1028 rue Notre-Dame.

Aujourd'hui maximum... 75
Même date l'an dernier... 82
Aujourd'hui minimum... 35
Même date l'an dernier... 69

La Patrie

Prescriptions pour les abonnés
1003-2341-1003
1003-2341-1003
1003-2341-1003



Toronto, 3. — Beau et chaud aujourd'hui, vents légers et variables.
Demain, plus chaud.

25^e ANNEE—N° 135—DIX PAGES

MONTREAL, LUNDI, 3 AOUT 1903

LE NUMERO: UN CENTIN

Un Aigle Royal... qui était une Buse

Le recit de chasse de M. Fereol Robert laisse incredulés même les membres de sa famille

Comment on s'est procuré le gibier après la publication de la nouvelle "Je n'ai pas tué d'aigle dernièrement" avoue M. Robert.

Décidément "La Presse" tient à son aigle: elle nous en donne la preuve la plus indiscutable, en réitérant dans son numéro du 31 juillet, la publication de son histoire fantaisiste du 28.

Le canard lance

Remettons les choses au point, mais avant tout, rafraichissons un peu la mémoire des lecteurs.

Le 28 juillet, "La Presse" annonçait pompeusement, avec force illustrations, qu'un aigle royal, qui devait être la proie de M. A. Godon, cultivateur à St-Martin, avait été abattu, tout dernièrement, par M. Fereol Robert, marchand de thé de Montréal, qui, après avoir eu les chairs labourées en luttant contre le rapace, s'était finalement rendu maître en l'étrouffant.

Ce qu'on dit à St-Martin

Des personnes notables de St-Martin, s'étant présentées à nos bureaux mercredi matin, et nous ayant affirmé qu'elles n'avaient nullement connaissance d'un incident de ce genre, nous avons jugé utile de faire une enquête, avant de démentir publiquement la nouvelle donnée par notre confrère.

L'interview de Madame Robert

Un de nos reporters est donc allé chez M. Fereol Robert, 568 rue St-Laurent, pour l'interviewer à ce sujet, et ne l'ayant pas rencontré, voici en substance ce que Mme Robert lui a répondu:

"Je ne puis préciser la date à laquelle mon mari a tué un aigle, mais il y a de cela longtemps. Le fait remonte au moins à près de cinq ans; j'ai vu les pattes de cet oiseau, et si je ne me trompe pas, le jour où il l'a tué, il était emparé avec son père et un autre Français, M. Coulon, fabricant de miroirs, qui est retourné en France."

Madame, est-il vrai que votre mari ait tué un aigle ces temps derniers? — Je ne puis pas vous l'affirmer, je ne l'ai pas vu, et mon mari ne m'en a pas parlé. J'ai bien lu cette histoire dans "La Presse", mais j'ai jugé que c'était un peu exagéré, d'un côté, mon mari, très occupé par son commerce, par d'autres, par son épouse, pour ne revenir que bien tard le soir, et quand nous nous voyons ce n'est pas pour causer de ces choses-là."

Banalité que la capture d'un aigle, et quelle modestie de la part du mari! Mais passons.
Un peu plus tard dans l'après-midi, notre reporter est retourné chez M. Robert et il n'a pas été plus heureux dans sa nouvelle tentative, M. Robert étant toujours absent.
Ne perdant ni courage, ni patience, le même reporter s'est présenté au No 568 de la rue Saint-Laurent le matin suivant vers huit heures, où il apprit que M. Robert n'était pas encore rentré depuis la veille, et que son épouse s'enquêtait sur son sort, allant s'informer de lui au No 202 rue Saint-Paul, où il travaillait habituellement.

Le lecteur ne sera pas surpris tout à l'heure d'apprendre en quels parages M. Robert voyageait à cette heure-là.

La version du fils Robert

D'un autre côté, nous interrogeons le fils de notre héros, Charlot Robert, au service du Dr de Martigny, qui nous a fait la déclaration suivante:

"Mon père a bien tué un aigle, mais il y a longtemps que c'est arrivé; j'étais encore bien jeune, et puis ce n'était pas un gros oiseau. C'était un oiseau d'un gros pied, avec la tête blanche; quant à ces derniers temps, il n'est pas que le sache qu'un autre aigle ait été capturé par mon père."

Rectification

Munis de ces renseignements authentiques, nous avons dans notre numéro du 30 juillet publié l'article suivant, concernant la fausseté de ce canard, que "La Presse", dans son numéro du 31 juillet, avec malice et esprit, prétend avoir tout simplement été lancé par nous.

Non pas un aigle, mais un canard

On peut très bien être Français, sans être Marseillais ou Gascon, comme on peut également avoir l'imagination féconde et la langue bien pendue sans avoir vu le jour dans la Camille ou aux bords de la Garonne!

Nous en avons eu un superbe exemple ces jours derniers en lisant un article d'un de nos confrères, surmonté d'une magnifique vignette représentant le "roi de la création aux prises avec

le roi des airs", et pompeusement intitulé "Bataille sanglante avec un aigle royal".
Avec force détails et descriptions, notre confrère illustre, raconte qu'un Français, M. Fereol Robert, marchand de thé de Montréal, s'était, il y a quelques jours, rendu maître d'un aigle, qu'il avait tout d'abord abattu d'un coup de fusil et avec lequel il avait dû engager une lutte terrible pour la vie.

Cet aigle, était-il dit, causait des ravages immenses dans la bergerie et le poulailler de M. Godon, cultivateur à St-Martin et sans l'intervention intelligente et courageuse de M. Robert, il ne serait bientôt plus resté un poulet ou un agneau à la ferme.

Or, il nous paraissait assez étrange, qu'un incident aussi remarquable, sans soit déroulé si près de Montréal, sans que la rumeur publique s'en soit emparée davantage, et sans que les gens de St-Martin en aient entendu parler.

Dans l'intérêt de nos lecteurs, nous avons désiré savoir ce qu'il y avait d'exact dans cette histoire, et informations prises, voici ce que nous avons recueilli.

M. Fereol Robert a bien tué un aigle, à St-Martin, à la ferme de M. A. Godon, mais... il y a de cela cinq ans. Il était accompagné dans sa périlleuse expédition de son père et d'un autre Français, M. Coulon, fabricant de miroirs, actuellement de retour en France.

Le fils de M. F. Robert, que nous avons vu, nous a confirmé les faits d'après ce qu'il raconte, l'aigle était de petite taille, deux pieds environ, et avait la tête blanche; c'était un aigle canadien.

C'est soit dit sans commentaire. Tirons maintenant la conclusion: Il se peut que nous prenions des vessies pour des lanternes, mais un vulgaire canard pour un aigle, — et royal, encore, — c'est vraiment abusé.

Nous pensions qu'après cette rectification aussi claire, "La Presse" n'aurait pas cherché à dénigrer plus longtemps cette fantaisie, ni à tromper davantage ses lecteurs, sachant pertinemment le non fondé de sa nouvelle.

La tactique de M. Fereol Robert

Vendredi matin, M. Fereol Robert, arrivait à nos bureaux et après nous avoir fait des protestations d'amitié, nous affirmant qu'il ne lisait que "La Patrie", et ne jurait que par elle, il nous a dit qu'il ne comprenait pas que nous ayons publié un article le démentant, que tout ce que nous avions appris n'était que potins et cancanes, que

l'ensemble de ces choses-là, il allait exposer son aigle capturé et qu'il partagerait les bénéfices retirés de l'exposition.

Devant le roi des airs

Arrivé rue LaGauchetière, M. Robert ouvrit avec précaution la porte du local où était enfermé le terrible rapace, et invita notre reporter peu rassuré de venir constater, de visu la présence de l'aigle royal, vivant et en bonne santé.

Quelle ne fût pas la surprise de notre reporter, en se trouvant en présence du farouche carnassier, de voir qu'il avait affaire à un oiseau plutôt calme et docile, se laissant déployer l'aile comme on l'eût fait à un simple moineau!

Rien dans l'attitude, ni dans le regard qui rappela sa féroce connue, et qui put même faire supposer que quelques jours auparavant, il s'attaquait encore aux agneaux, aux génisses, voire à l'homme. Il est vrai que l'emprisonnement, la diète et la privation de canards sont bien faits pour mûrir les plus méchants.

Il y avait assurément un certain aigle

Quoiqu'il en soit, M. Robert ne nous avait pas trompé, vendredi matin, l'aigle était bien vivant, quoiqu'il ait été étouffé, comme le disait "La Presse", le 18 juillet. Il est vrai que, grâce à un procédé ingénieux, que nous expli-

Les dessous intéressants d'une fumisterie

Arrivé vers six heures de "La Presse", M. Robert, toujours galant, a invité notre reporter à prendre place dans sa voiture, ce qui nous permet de supposer qu'avant sa visite à "La Patrie", notre illustre chasseur avait été chercher ses inspirations chez notre confrère.

Chemin faisant, M. Robert a raconté sa petite histoire à notre reporter incrédule, disant qu'il était bien juste qu'il retirât quelque profit de sa peine et qu'en conséquence, de concert avec un constable privé, s'occupant spécia-

quement à nos lecteurs, M. Robert avait pu le guérir de ses blessures faites avec du petit plomb, et même le ramener à la vie, après être passé de vie à trépas.

"La Presse" revient à la charge

Le jour même, "La Presse" publiait un article, nous servant un second plat du cauldron du mensonge, annonçant l'exposition prochaine de l'aigle, mais, observant scrupuleusement nos principes religieux, nous n'avons pas daigné



L'AIGLE ROYAL (?) QUE M. FERREOL ROBERT A TUE A ST-MARTIN, APRES UN COMBAT FORMIDABLE.

lement de ces choses-là, il allait exposer son aigle capturé et qu'il partagerait les bénéfices retirés de l'exposition.

Devant le roi des airs

Arrivé rue LaGauchetière, M. Robert ouvrit avec précaution la porte du local où était enfermé le terrible rapace, et invita notre reporter peu rassuré de venir constater, de visu la présence de l'aigle royal, vivant et en bonne santé.

Quelle ne fût pas la surprise de notre reporter, en se trouvant en présence du farouche carnassier, de voir qu'il avait affaire à un oiseau plutôt calme et docile, se laissant déployer l'aile comme on l'eût fait à un simple moineau!

Rien dans l'attitude, ni dans le regard qui rappela sa féroce connue, et qui put même faire supposer que quelques jours auparavant, il s'attaquait encore aux agneaux, aux génisses, voire à l'homme. Il est vrai que l'emprisonnement, la diète et la privation de canards sont bien faits pour mûrir les plus méchants.

Il y avait assurément un certain aigle

Quoiqu'il en soit, M. Robert ne nous avait pas trompé, vendredi matin, l'aigle était bien vivant, quoiqu'il ait été étouffé, comme le disait "La Presse", le 18 juillet. Il est vrai que, grâce à un procédé ingénieux, que nous expli-

quons à nos lecteurs, M. Robert avait pu le guérir de ses blessures faites avec du petit plomb, et même le ramener à la vie, après être passé de vie à trépas.

"La Presse" revient à la charge

Le jour même, "La Presse" publiait un article, nous servant un second plat du cauldron du mensonge, annonçant l'exposition prochaine de l'aigle, mais, observant scrupuleusement nos principes religieux, nous n'avons pas daigné

N'AVOIR PAS TUE D'AIGLE DERNIEREMENT. MAIS QU'IL SAVAIT QU'IL S'EN PROCURER UN.

Une speculation

L'affaire était merveilleuse et de bon rapport. M. Edouard Plante, qui est un brave homme dans toute la force du terme, travailleur infatigable et saisissant toute occasion de gagner honnêtement de l'argent, résolut alors avec M. Robert de se rendre acquéreur de l'aigle en question et de faire une petite speculation, en l'exposant au prix de dix cents par personne.

Et les voilà partis à la recherche de l'aigle

M. ROBERT SE RENDIT ALORS CHEZ M. J. A. CREVIER, EMPAILLEUR, DEMEURANT 344^e RUE CRAIG ET LUI DEMANDA DE VOULOIR BIEN LUI VENDRE L'AIGLE. QU'IL AVAIT EN SA POSSESSION.

D'où venait l'aigle

Nous jugeons utile d'ouvrir ici une petite parenthèse, et d'apprendre aux lecteurs comment il se fait que M. Crevier avait un aigle chez lui. Au mois de mars dernier, se présentant chez M. Crevier un habitant de La Valtrie, apportant un aigle d'assez grande envergure, qu'il disait avoir pris à la main dans les bois, à moitié mort de froid, et demandant à l'empailleur s'il désirait s'en rendre acquéreur. Il ajoutait même que de loin, il avait pris cet oiseau pour un dindon, et qu'il avait été bien surpris, en constatant que c'était un aigle. Bref, le prix est discuté, et finalement M. Crevier achète le rapace.

M. Crevier conserva l'oiseau chez lui et au mois de juin,

IL LE VENDIT AU DR. L. TRUDEAU, DENTISTE A ST-HYACINTHE, POUR LA SOMME DE \$25, SOIT \$20 A VERSER, ET \$5 POUR UN AIGLE MORT QUE LE DR. TRUDEAU APPORTAIT ET QUE M. CREVIER S'OFFRAIT D'ACHETER POUR EMPAILLER ET METTRE DANS SA VITRINE.

Oyez, oyez, la triste histoire!

Peu après la publication du premier article de "La Presse", M. Robert rencontra M. Edouard Plante, constable spécial, locataire de l'île Grosbois. Ce dernier, moitié plaisant, moitié sérieux, commença à féliciter le tueur d'aigles de sa chasse remarquable et il le pria de lui conter en détails son aventure extraordinaire.

M. Fereol Robert s'exécuta de bon cœur, et, finalement, M. Plante se montra si inquisiteur et si railleur, faisant ressortir que le public ne croirait cette histoire qu'en voyant le rapace, que le ridicule le couvrirait dès que la fumisterie serait découverte, M. Robert avoua

Première deception de M. Robert

Dès que M. Robert eut exposé à M. Crevier le but de sa visite, l'empailleur lui répondit qu'il ne pouvait lui céder l'aigle qu'il avait en sa possession, car il ne lui appartenait plus depuis le mois de juin, l'ayant vendu

au Dr Trudeau, de St-Hyacinthe. St-Hyacinthe n'est pas précisément près de Montréal, mais enfin, quand il s'agit de sauver sa réputation, tout en retirant quelque profit, le voyage en vaut bien la peine.

Deuxième deception de M. Robert

Mais, tout voyage entraîne forcément des frais, tout achat avec intérêt, tout achat de l'argent, tout en retirant quelque profit, le voyage en vaut bien la peine.

Il n'a tué qu'une buse

En terminant, un dernier mot à M. A. Godon. Nous ne doutons pas de sa loyauté et de sa bonne foi, lorsqu'il est venu à "La Presse" affirmer que M. Fereol Robert avait tué un aigle quelques jours auparavant à St-Martin. M. Robert, qui est expert en l'art des substitutions, lui aura encore fait croire que des vessies sont des lanternes et lui aura fait prendre pour un aigle la vulgaire buse qu'il avait abattue sur sa propriété.

Telle est la seule, la vraie légende de l'aigle.

Que le public tire lui-même la conclusion, et se montre juste juge de ceux qui ont voulu le duper.

A BON ENTENDEU SALUT.

LA TERREUR EN CHINE

Un journaliste mis à mort pour avoir combattu l'impératrice et sa dynastie

Les réformateurs en appent aux puissances

Pékin, 3. — La Chine retourne à l'état de chaos, se réveille le coup d'Etat de 1908. La discussion des affaires politiques qui était devenue plus libre pendant l'été, rétrograde d'autant qu'elle l'avait été. Les réformateurs, les puissances étrangères, ont été soudainement changés. L'impératrice douairière a réussi à frapper les réformateurs d'épouvante par l'exécution de Sun Chien. Tous les Chinois libéraux, ceux qui ont eu des relations avec les réformateurs, craignent continuellement d'être arrêtés. Personne n'ose parler de politique.

C'est un désappointement pour les étrangers qui avaient cru un instant que l'impératrice douairière aurait agi en clemence et en largueur d'élites en la société des dames des ambassadeurs.

Le prince Su, le plus libéral des princes Manchoux, se réveille le coup d'Etat de 1908. La discussion des affaires politiques qui était devenue plus libre pendant l'été, rétrograde d'autant qu'elle l'avait été.

Pékin, 3. — Un journaliste de Pékin, Shen Chien, a été exécuté en cette ville, hier. Au moment où il subit la peine que l'on avait promise contre lui, il était tellement faible qu'il aurait été incapable de résister à la pression. On avait annoncé qu'il avait fait tout son possible pour organiser une révolte à Nankou en 1908. Il se vanta même d'avoir préché en tout temps, le massacre des Manchoux, afin de débarrasser la Chine d'un tel fléau. Shen Chien a déclaré avant de mourir qu'il donnait sa vie avec bonheur pour la cause qu'il avait choisie, et qu'il mourait avec une grande fierté, qui étonna même ses bourreaux.

Pékin, 3. — Sept journalistes de Shanghai ont été arrêtés sous l'accusation d'avoir préché la révolte. Les journalistes sont des réformateurs. Un des membres influents du parti de la réforme a donné la lettre suivante à la Presse Asiatique:

"Il serait désastreux pour l'ère de progrès commencent en Chine de voir ces sept journalistes condamnés à mort, et nous espérons que les puissances indifférentes pour que les vrais amis de la Chine soient terrorisés et paralysés par une telle mesure."

Les écrits des journalistes arrêtés étaient sévères, mais les coupables devaient être traités comme ils le méritaient aux Etats-Unis ou en Europe.

L'arrestation est si corrompue que le peuple ne peut ménager ses sympathies aux réformateurs et que la révolution est la seule chance de salut qui reste à la Chine."

NOTES DU PALAIS

Alexander vs Andrew J. Murray — Jugement maintenant la saisie gagée en expulsion pour \$132.
—Camille Piché et al vs Antoine Daoust — Jugement pour \$141.
—Alexander MacDonald vs M. P. Kelly — Jugement pour \$333.
—Rev. Aug. Provost vs S. Mondor — Jugement pour \$200.

—M. A. Phelan vs S. C. Oxtou et al — Jugement pour \$277.
—Wm. F. Sherwood vs W. J. Marois — Jugement pour \$200.
—Imperial Varnish & Color Co. vs Philip Scott — Jugement pour \$176.
—Moses L. Morris vs Dr Wm. R. McIntosh et al — Jugement pour \$145.
—Mme Mary Gourley et al vs Felix Gourley et al — Jugement pour \$30.
—Mme Mary Gourley et al vs F. W. Beaudette et al — Jugement pour \$210.
—Chs. W. E. Glen vs Mme Mary Hughes et al — Jugement pour \$901.

Un dernier effort

De retour à Montréal, M. F. Robert se dit acquéreur de l'aigle, retourne en compagnie de M. Ed. Plante chez M. Crevier qui en ôta de toutes les affirmations de ces messieurs et de l'ordre émanant de St-Hyacinthe, ne voulut pas se défaire de l'aigle avant d'avoir vu le Dr Trudeau.

Dans la matinée du 30 juillet, le Dr Trudeau vint à Montréal, paya une balance de \$6 qu'il devait encore à M. Crevier, et alors seulement, M. Robert se trouva en possession de "son aigle royal".

BRETELLES MARQUE DE COMMERCE GARANTIES.

La Patrie

LE FLEUVE ST-LAURENT

Le paquebot "Lac Manitoba" n'est pas encore renfloué. L'on procède au déchargement de sa cargaison. Il était évidemment enfoncé à une profondeur de plusieurs pieds dans le lit de la rivière.

Cet accident, télégraphié dans toutes les parties du monde, est de nature à causer des torts considérables à la route du Saint-Laurent qui, cependant, n'est pas "coupable" en cette circonstance.

Un chenal de trois, quatre, cinq cents pieds de largeur n'est pas l'Océan Atlantique. En d'autres termes, ceux qui ont chargé des grands navires qui naviguent dans les eaux du Saint-Laurent, ne devraient point, ne devraient jamais prendre des risques injustifiables.

Le "Lac Manitoba" est éloigné de son quai au moment même où un ouragan se déchaînait. Cinq minutes après son départ, il faisait un noir d'encre. On n'y voyait pas à vingt pieds de distance. Le navire a

touché fond.

Par la force des choses et de sa situation géographique, le port de Montréal sera toujours le principal port de notre pays. Il grandira en importance d'année en année, si nous faisons au fleuve, au port lui-même, à la route du Saint-Laurent, les améliorations que le sens commun et les besoins du commerce réclament.

Supprimez le port de Montréal et fermez le fleuve à Québec : vous verrez à peu près tout le commerce de l'Ouest se diriger vers les ports américains.

La construction de dix lignes transcontinentales ne saurait changer la situation.

Nous avons commencé vingt ans trop tard les améliorations qui sont aujourd'hui en cours. Elles devraient être terminées depuis longtemps.

En l'état actuel des choses, la navigation du fleuve Saint-Laurent offre assez de sécurité, si les précautions ordinaires sont prises.

ROI PACIFICATEUR

Sa Majesté Edouard VII est de retour en Angleterre, après une visite en Irlande qui fera époque dans l'histoire. Le monarque et la femme distinguée qui est son épouse, ont reçu dans la verte Erin un accueil sympathique toujours, enthousiaste parfois.

Edouard VII s'est donné pour mission le rétablissement de la paix dans son vaste empire.

C'est grâce à lui, sans aucun doute, que la fin des hostilités a eu lieu, si tôt dans l'Afrique du Sud. En prenant possession de son trône, Edouard VII a exigé la paix à des conditions honorables et libérales.

La pacification de l'Irlande sera l'un des actes les plus importants de son règne.

La confiance, l'unité, la concorde sont des éléments essentiels du bonheur et aussi de la grandeur des nations.

La visite faite par Sa Majesté en France, en Italie ont eu déjà des résultats heureux.

Avant d'être le Souverain du plus grand empire du monde, Edouard VII était le Prince de Galles. Il était "quelqu'un". Il exerçait une influence bienfaisante sur les affaires publiques.

Souhaitons que la santé du roi d'Angleterre lui assure un long règne.

LE CONCLAVE

Il est assez probable que le Sacré-Collège réuni en conclave donnera aujourd'hui même à l'Eglise catholique un nouveau chef. Les votes pris samedi et hier n'ont pas donné de résultat définitif, mais on peut s'attendre que les célébrations du conclave prendront fin ce soir ou demain, que le successeur de Léon XIII sera inévitablement nommé.

Le télégraphe nous informe que le vote pris ce matin a laissé les choses en l'état où elles étaient la veille.

L'humanité tout entière est dans une attente facile à comprendre.

Le nouveau pape sera le 25^e successeur de Saint-Pierre.

HEROISME

Le dévouement à d'inséparables mystères et fait souvent de douloureuses et étranges victimes.

Qui eût cru que ce pauvre Lessard, cet héros de nombreux sauvetages, perdrait la vie dans des circonstances aussi pénibles. Il avait chassé le deuil de tant de foyers, sauvé de la mort tant d'hommes et de jeunes gens, que vraiment il semblait que l'onde traîtresse refuserait de l'engloutir. Et il ne s'est trouvé personne, au moment où la mort le guettait, pour lui tendre une planche de salut !

La postérité élève souvent des monuments à des hommes qui le méritent moins que le brave Lessard.

Ce fut un héros, obscur peut-être, mais un héros véritable, tout de même. Inclignons nous respectueusement devant sa tombe.

UN SÉNATEUR ACADIEN

"L'Évangéline", de Weymouth, N.E., le "Moniteur Acadien", de Shediac, N.B., etc., demandent que feu le sénateur R. B. Dickie, mort récemment, soit remplacé par un Acadien. Voici comment "L'Évangéline" s'exprime :

"Le 14 de ce mois mourait, à Amherst, l'hon. M. Robert Barry Dickie, sénateur nommé par proclamation royale en 1867, pour la Nouvelle-Écosse."

"Nous demandons de nouveau à Sir Wilfrid Laurier, chef du cabinet fédéral, de vouloir bien se rappeler que les Acadiens, sacrifiés chaque fois que l'occasion s'en est présentée, existent encore."

"Nous osons exposer à notre chef vénéré le droit que nous avons d'être représentés au Sénat et à la Chambre des Communes, et nous revendiquons respectueusement mais énergiquement notre droit."

"Notre respect, notre vénération pour Sir Wilfrid ne peuvent aller au delà de notre vénération, de notre respect pour notre race et pour notre patrie."

"Nous voulons des sénateurs acadiens comme nous voulons des avocats acadiens."

CASTORIA.

La Patrie que vous avez toujours achetée.

Chas. H. Ritchie

CHRONIQUE

Un de ces derniers lundis, le petit rouleau de papier à chroniques bien serré dans la main, je gagnais en toute hâte le bureau, lorsque je me frappai à une misère terrible.

Sur le seuil d'une buanderie chinoise, une femme était assise, tenant dans ses bras un enfant de quelques mois, dont je ne voyais que les petits pieds, ces pauvres petits misérablement chaussés de vieilles bottines... du si neuf dans du si vieux ! La mère était complètement inclinée sur le bébé. Dormait-elle ou si elle caressait son petit de ces mots tendres dont les cours maternels sont les dictionnaires ? Un ne savait. Mais, ce qui se convenait, tout de suite, c'était la misère qui grouillait là, horrible, sous ces haillons. Une grande colleterette qui avait sans doute été noire jadis, prenait maintenant des tons rouges et verts sous les baisers du soleil qui plombaient le tableau d'ardents rayons. Mais l'astre avait beau resplendir gaïement, il n'atténuait pas la tristesse de cette masse sombre de la mère et de l'enfant confondus. Des gamins regardaient la scène, sans trouver leur mot gouailleur à lancer à cette tristesse. Leurs lèvres toujours rieuses avaient, en ce moment, un pli sérieux et interrogateur ; ils ne savaient plus s'amuser du chapeau laid, de la jupe fanée, des souliers difformes de la pauvre créature qui, courbée sur le petit être, semblait vouloir le cacher à tous les yeux.

On ne doit jamais passer devant le malheur sans lui demander son secret. Qui sait, après, si d'un mot, d'un geste, on ne calmera pas une infortune. Le groupe enlaid et courbé m'attira. Je me penchai.

— Êtes-vous malade ?

Aucune réponse. La tête de la femme ne remua même pas.

Je répétai l'interrogatoire en anglais avec le même insuccès. Alors j'attirai doucement par la manche, le bras de l'infortunée. Il céda à ma pression, et me laissa voir une pauvre petite face d'enfant rougie par les larmes qui volaient d'immenses yeux bleus. Oh ! ce regard implorant qui rencontrait le mien, je le garde au cœur vil comme la souffrance.

Il y avait toute une prière dans les yeux bleus du bébé, la prière des pleurs qui, silencieux, mouillaient les joues blêmes. Pas un cri ne sortait de la petite gorge, pas un frémissement n'agitait le petit corps étroitement serré sur le sein maternel. L'enfant ne vivait plus que par les larmes ; la douleur avait tué en ce petit né d'hier, la faculté de se plaindre.

Non jamais désespoir plus navrant n'emplît l'air d'un enfant. J'aurais voulu, oh ! combien, entendre des cris et des sanglots, ce chagrin muet d'un bébé avait quelque chose d'indiciblement pénible qui me navrait.

Et j'étais là, à regarder le cher petit, lorsque un homme s'agenouilla sur la trottoir, inspecta la figure, toujours baissée de la mère que le chapeau ombrageait.

— Elle est saoule ! fit-il brutalement en se relevant.

Quelques passants se mirent à ricaner, les gamins reprirent leurs sourires de mutinerie ; ces mots avaient tué toute la sympathie.

— Mais l'enfant !... objectai-je.

— Que voulez-vous qu'on fasse, Madame ? quand la malheureuse aura eu son whiskey, elle s'en retournera chez elle !

Un attroupement se formait, et la crainte de voir balayer toute cette misère la me fit enfuir.

Mais en me sauvant, j'emportais le remords de manquer à la mission charitable de la femme, et tout le jour le coup me fit mal de la charité non faite.

Devais-je croire à la parole du passant, et n'avais-je pas le devoir de surmonter le dégoût causé par cette constatation d'ivresse ?

Etait-elle vraiment sous l'empire alcoolique, la pauvre femme, ou si les privations physiques et les douleurs morales l'avaient ainsi enivré ?

Est-ce que l'on sait jusqu'à quel point le malheur peut abrutir ? Après des démarches désespérées, des nuits sans sommeil et des jours sans pain ne s'était-elle pas égarée sur le seuil de la maison des Chinois, incapable d'avancer, son pauvre corps usé ne voulant plus obéir ?

On se trompe si souvent en jugeant trop vite, et qui sait ? cet homme en prononçant son arrêt sur la malheureuse, avait peut-être pris la grisaille de la souffrance pour l'ivresse de l'alcool.

Je m'en allai, mais j'emportais en moi bien attristée le douloureux regard d'enfant qui avait répondu avec son étonnement navré à mon interrogation curieuse ; tout le jour, je revis les yeux pleureurs du petit ; ils me hantaient comme un remords. Doit-on laisser souffrir les enfants sur les genoux des mères oubliées ? Et c'est en vain que je tentai de tuer le regret profond, les yeux du petit enfant ne me firent pas grâce !

Le lendemain, les journaux annonçaient qu'un enfant avait été trouvé mort, dans les bras de sa mère ivre.

Et cela bien loin de l'endroit où j'ai rencontré le triste couple, mais c'était égal, il me sembla que c'était mon petit être. Tout le jour, son regard m'avait poursuivi parce que mon sympathie l'avait surpris ; peut-être avait-il espéré que l'attachement au tabouret des bras maternels ? Sait-on ce que peut penser le petit qui souffre et dont l'intelligence va vite ?

Où j'ai bien cru que la pensée du pauvre s'était attachée à celle qui lui avait souri, et voilà pourquoi tout le

jour de sa mort, je promenaï le souvenir du bébé ; obsession navrante !

Ce matin-là, une belle action s'offrait, je la négligeai, et cela me ronge sur le cœur comme un fardeau... léger... parce que je surs que Dieu a fait la charité, à ma place, au pauvre petit enfant qui pleurait tout bas.

J'aurais pu lui donner du pain... Dieu lui a donné son paradis... Dors, petit enfant, dans le manteau bleu de la belle Vierge...

Ed. de Lévesque

L'ŒUVRE DE LÉON XIII

M. Ferdinand Brunetière publiait dans le "Gaulois", un long article sur le règne du grand pape qui vient de descendre dans la tombe. Il terminait ainsi :

"Mais ce que Léon XIII a vu, dès son avènement au trône pontifical, c'est que le développement du catholicisme, aux États-Unis, serait un des grands événements de son règne, et comme cet événement concordait à ses propres desseins, il n'a rien négligé de ce qu'il fallait faire pour l'aider à produire toutes ses conséquences. Oserai-je me servir de cette expression familière ? Il a vu le premier tour de la signification de l'expérience américaine et quelle pouvait être, non seulement pour le catholicisme, mais pour le monde, l'importance de son rôle, et comme ce rôle était en même temps la démonstration de la vérité de son dogme par l'évidence de sa vertu sociale."

La mémorable affaire des "Chevaliers du Travail" a prouvé l'apparition de l'Encyclique "Rerum novarum", et d'ailleurs, on ne saurait pas un paragraphe de cette Encyclique sans l'indication de ce qu'il fallait faire pour l'aider à produire toutes ses conséquences. Oserai-je me servir de cette expression familière ? Il a vu le premier tour de la signification de l'expérience américaine et quelle pouvait être, non seulement pour le catholicisme, mais pour le monde, l'importance de son rôle, et comme ce rôle était en même temps la démonstration de la vérité de son dogme par l'évidence de sa vertu sociale."

"C'est à peu près ainsi que la nature des progrès du catholicisme aux États-Unis, et le souci de les maintenir dans la voie qu'il fallait à Léon XIII l'ont poussé à l'œuvre longue et patiente de préciser la nature de l'action sociale du catholicisme, et de donner, en son objectif, une consistance extérieure aux idées essentielles qui, depuis douze ans, étaient les principes inspirateurs de son pontificat. On sait assez avec quelle sollicitude active il a suivi depuis lors le mouvement grandissant de la "démocratie chrétienne" ou du "christianisme social", et comment en France, en Italie, en Belgique, en Allemagne et ailleurs, sa grande préoccupation a été d'en favoriser le progrès en en prévenant les excès."

"Dans quelle mesure y a-t-il réussi ? Il y aurait complètement échoué, si l'on en croyait quelques sceptiques, et si même quelques catholiques, dont le grand argument est d'exposer ce qui se passe en France depuis quelques années, et en ce moment même, à tout ce que Léon XIII a fait pour la France, en particulier pour réconcilier le catholicisme et la démocratie. Mais le cress qu'ils se trompent. Ils se trompent de raisonnement comme si Léon XIII, politique à leur manière, avait attendu de ses directions "des effets immédiats".

"Aussi bien que personne au monde, Léon XIII savait que l'œuvre qu'il avait entreprise n'était pas l'affaire d'un jour, ni même d'une semaine d'années. "Ni la nature ni Dieu même ne font d'un coup tous leurs grands ouvrages ; on crayonne avant de peindre, on dessine avant de bâtir". Léon XIII ne l'ignorait pas ! Et, d'ailleurs, pour l'œuvre qu'il avait entreprise, Léon XIII n'avait pas l'Éternité, mais le temps, et le temps est un grand maître, et en ce moment même, à tout ce que Léon XIII a fait pour la France, en particulier pour réconcilier le catholicisme et la démocratie. Mais le cress qu'ils se trompent. Ils se trompent de raisonnement comme si Léon XIII, politique à leur manière, avait attendu de ses directions "des effets immédiats".

"Aussi bien que personne au monde, Léon XIII savait que l'œuvre qu'il avait entreprise n'était pas l'affaire d'un jour, ni même d'une semaine d'années. "Ni la nature ni Dieu même ne font d'un coup tous leurs grands ouvrages ; on crayonne avant de peindre, on dessine avant de bâtir". Léon XIII ne l'ignorait pas ! Et, d'ailleurs, pour l'œuvre qu'il avait entreprise, Léon XIII n'avait pas l'Éternité, mais le temps, et le temps est un grand maître, et en ce moment même, à tout ce que Léon XIII a fait pour la France, en particulier pour réconcilier le catholicisme et la démocratie. Mais le cress qu'ils se trompent. Ils se trompent de raisonnement comme si Léon XIII, politique à leur manière, avait attendu de ses directions "des effets immédiats".

"Aussi bien que personne au monde, Léon XIII savait que l'œuvre qu'il avait entreprise n'était pas l'affaire d'un jour, ni même d'une semaine d'années. "Ni la nature ni Dieu même ne font d'un coup tous leurs grands ouvrages ; on crayonne avant de peindre, on dessine avant de bâtir". Léon XIII ne l'ignorait pas ! Et, d'ailleurs, pour l'œuvre qu'il avait entreprise, Léon XIII n'avait pas l'Éternité, mais le temps, et le temps est un grand maître, et en ce moment même, à tout ce que Léon XIII a fait pour la France, en particulier pour réconcilier le catholicisme et la démocratie. Mais le cress qu'ils se trompent. Ils se trompent de raisonnement comme si Léon XIII, politique à leur manière, avait attendu de ses directions "des effets immédiats".

"Aussi bien que personne au monde, Léon XIII savait que l'œuvre qu'il avait entreprise n'était pas l'affaire d'un jour, ni même d'une semaine d'années. "Ni la nature ni Dieu même ne font d'un coup tous leurs grands ouvrages ; on crayonne avant de peindre, on dessine avant de bâtir". Léon XIII ne l'ignorait pas ! Et, d'ailleurs, pour l'œuvre qu'il avait entreprise, Léon XIII n'avait pas l'Éternité, mais le temps, et le temps est un grand maître, et en ce moment même, à tout ce que Léon XIII a fait pour la France, en particulier pour réconcilier le catholicisme et la démocratie. Mais le cress qu'ils se trompent. Ils se trompent de raisonnement comme si Léon XIII, politique à leur manière, avait attendu de ses directions "des effets immédiats".

"Aussi bien que personne au monde, Léon XIII savait que l'œuvre qu'il avait entreprise n'était pas l'affaire d'un jour, ni même d'une semaine d'années. "Ni la nature ni Dieu même ne font d'un coup tous leurs grands ouvrages ; on crayonne avant de peindre, on dessine avant de bâtir". Léon XIII ne l'ignorait pas ! Et, d'ailleurs, pour l'œuvre qu'il avait entreprise, Léon XIII n'avait pas l'Éternité, mais le temps, et le temps est un grand maître, et en ce moment même, à tout ce que Léon XIII a fait pour la France, en particulier pour réconcilier le catholicisme et la démocratie. Mais le cress qu'ils se trompent. Ils se trompent de raisonnement comme si Léon XIII, politique à leur manière, avait attendu de ses directions "des effets immédiats".

"Aussi bien que personne au monde, Léon XIII savait que l'œuvre qu'il avait entreprise n'était pas l'affaire d'un jour, ni même d'une semaine d'années. "Ni la nature ni Dieu même ne font d'un coup tous leurs grands ouvrages ; on crayonne avant de peindre, on dessine avant de bâtir". Léon XIII ne l'ignorait pas ! Et, d'ailleurs, pour l'œuvre qu'il avait entreprise, Léon XIII n'avait pas l'Éternité, mais le temps, et le temps est un grand maître, et en ce moment même, à tout ce que Léon XIII a fait pour la France, en particulier pour réconcilier le catholicisme et la démocratie. Mais le cress qu'ils se trompent. Ils se trompent de raisonnement comme si Léon XIII, politique à leur manière, avait attendu de ses directions "des effets immédiats".

"Aussi bien que personne au monde, Léon XIII savait que l'œuvre qu'il avait entreprise n'était pas l'affaire d'un jour, ni même d'une semaine d'années. "Ni la nature ni Dieu même ne font d'un coup tous leurs grands ouvrages ; on crayonne avant de peindre, on dessine avant de bâtir". Léon XIII ne l'ignorait pas ! Et, d'ailleurs, pour l'œuvre qu'il avait entreprise, Léon XIII n'avait pas l'Éternité, mais le temps, et le temps est un grand maître, et en ce moment même, à tout ce que Léon XIII a fait pour la France, en particulier pour réconcilier le catholicisme et la démocratie. Mais le cress qu'ils se trompent. Ils se trompent de raisonnement comme si Léon XIII, politique à leur manière, avait attendu de ses directions "des effets immédiats".

"Aussi bien que personne au monde, Léon XIII savait que l'œuvre qu'il avait entreprise n'était pas l'affaire d'un jour, ni même d'une semaine d'années. "Ni la nature ni Dieu même ne font d'un coup tous leurs grands ouvrages ; on crayonne avant de peindre, on dessine avant de bâtir". Léon XIII ne l'ignorait pas ! Et, d'ailleurs, pour l'œuvre qu'il avait entreprise, Léon XIII n'avait pas l'Éternité, mais le temps, et le temps est un grand maître, et en ce moment même, à tout ce que Léon XIII a fait pour la France, en particulier pour réconcilier le catholicisme et la démocratie. Mais le cress qu'ils se trompent. Ils se trompent de raisonnement comme si Léon XIII, politique à leur manière, avait attendu de ses directions "des effets immédiats".

"Aussi bien que personne au monde, Léon XIII savait que l'œuvre qu'il avait entreprise n'était pas l'affaire d'un jour, ni même d'une semaine d'années. "Ni la nature ni Dieu même ne font d'un coup tous leurs grands ouvrages ; on crayonne avant de peindre, on dessine avant de bâtir". Léon XIII ne l'ignorait pas ! Et, d'ailleurs, pour l'œuvre qu'il avait entreprise, Léon XIII n'avait pas l'Éternité, mais le temps, et le temps est un grand maître, et en ce moment même, à tout ce que Léon XIII a fait pour la France, en particulier pour réconcilier le catholicisme et la démocratie. Mais le cress qu'ils se trompent. Ils se trompent de raisonnement comme si Léon XIII, politique à leur manière, avait attendu de ses directions "des effets immédiats".

"Aussi bien que personne au monde, Léon XIII savait que l'œuvre qu'il avait entreprise n'était pas l'affaire d'un jour, ni même d'une semaine d'années. "Ni la nature ni Dieu même ne font d'un coup tous leurs grands ouvrages ; on crayonne avant de peindre, on dessine avant de bâtir". Léon XIII ne l'ignorait pas ! Et, d'ailleurs, pour l'œuvre qu'il avait entreprise, Léon XIII n'avait pas l'Éternité, mais le temps, et le temps est un grand maître, et en ce moment même, à tout ce que Léon XIII a fait pour la France, en particulier pour réconcilier le catholicisme et la démocratie. Mais le cress qu'ils se trompent. Ils se trompent de raisonnement comme si Léon XIII, politique à leur manière, avait attendu de ses directions "des effets immédiats".

"Aussi bien que personne au monde, Léon XIII savait que l'œuvre qu'il avait entreprise n'était pas l'affaire d'un jour, ni même d'une semaine d'années. "Ni la nature ni Dieu même ne font d'un coup tous leurs grands ouvrages ; on crayonne avant de peindre, on dessine avant de bâtir". Léon XIII ne l'ignorait pas ! Et, d'ailleurs, pour l'œuvre qu'il avait entreprise, Léon XIII n'avait pas l'Éternité, mais le temps, et le temps est un grand maître, et en ce moment même, à tout ce que Léon XIII a fait pour la France, en particulier pour réconcilier le catholicisme et la démocratie. Mais le cress qu'ils se trompent. Ils se trompent de raisonnement comme si Léon XIII, politique à leur manière, avait attendu de ses directions "des effets immédiats".

"Aussi bien que personne au monde, Léon XIII savait que l'œuvre qu'il avait entreprise n'était pas l'affaire d'un jour, ni même d'une semaine d'années. "Ni la nature ni Dieu même ne font d'un coup tous leurs grands ouvrages ; on crayonne avant de peindre, on dessine avant de bâtir". Léon XIII ne l'ignorait pas ! Et, d'ailleurs, pour l'œuvre qu'il avait entreprise, Léon XIII n'avait pas l'Éternité, mais le temps, et le temps est un grand maître, et en ce moment même, à tout ce que Léon XIII a fait pour la France, en particulier pour réconcilier le catholicisme et la démocratie. Mais le cress qu'ils se trompent. Ils se trompent de raisonnement comme si Léon XIII, politique à leur manière, avait attendu de ses directions "des effets immédiats".

"Aussi bien que personne au monde, Léon XIII savait que l'œuvre qu'il avait entreprise n'était pas l'affaire d'un jour, ni même d'une semaine d'années. "Ni la nature ni Dieu même ne font d'un coup tous leurs grands ouvrages ; on crayonne avant de peindre, on dessine avant de bâtir". Léon XIII ne l'ignorait pas ! Et, d'ailleurs, pour l'œuvre qu'il avait entreprise, Léon XIII n'avait pas l'Éternité, mais le temps, et le temps est un grand maître, et en ce moment même, à tout ce que Léon XIII a fait pour la France, en particulier pour réconcilier le catholicisme et la démocratie. Mais le cress qu'ils se trompent. Ils se trompent de raisonnement comme si Léon XIII, politique à leur manière, avait attendu de ses directions "des effets immédiats".

"Aussi bien que personne au monde, Léon XIII savait que l'œuvre qu'il avait entreprise n'était pas l'affaire d'un jour, ni même d'une semaine d'années. "Ni la nature ni Dieu même ne font d'un coup tous leurs grands ouvrages ; on crayonne avant de peindre, on dessine avant de bâtir". Léon XIII ne l'ignorait pas ! Et, d'ailleurs, pour l'œuvre qu'il avait entreprise, Léon XIII n'avait pas l'Éternité, mais le temps, et le temps est un grand maître, et en ce moment même, à tout ce que Léon XIII a fait pour la France, en particulier pour réconcilier le catholicisme et la démocratie. Mais le cress qu'ils se trompent. Ils se trompent de raisonnement comme si Léon XIII, politique à leur manière, avait attendu de ses directions "des effets immédiats".

"Aussi bien que personne au monde, Léon XIII savait que l'œuvre qu'il avait entreprise n'était pas l'affaire d'un jour, ni même d'une semaine d'années. "Ni la nature ni Dieu même ne font d'un coup tous leurs grands ouvrages ; on crayonne avant de peindre, on dessine avant de bâtir". Léon XIII ne l'ignorait pas ! Et, d'ailleurs, pour l'œuvre qu'il avait entreprise, Léon XIII n'avait pas l'Éternité, mais le temps, et le temps est un grand maître, et en ce moment même, à tout ce que Léon XIII a fait pour la France, en particulier pour réconcilier le catholicisme et la démocratie. Mais le cress qu'ils se trompent. Ils se trompent de raisonnement comme si Léon XIII, politique à leur manière, avait attendu de ses directions "des effets immédiats".

"Aussi bien que personne au monde, Léon XIII savait que l'œuvre qu'il avait entreprise n'était pas l'affaire d'un jour, ni même d'une semaine d'années. "Ni la nature ni Dieu même ne font d'un coup tous leurs grands ouvrages ; on crayonne avant de peindre, on dessine avant de bâtir". Léon XIII ne l'ignorait pas ! Et, d'ailleurs, pour l'œuvre qu'il avait entreprise, Léon XIII n'avait pas l'Éternité, mais le temps, et le temps est un grand maître, et en ce moment même, à tout ce que Léon XIII a fait pour la France, en particulier pour réconcilier le catholicisme et la démocratie. Mais le cress qu'ils se trompent. Ils se trompent de raisonnement comme si Léon XIII, politique à leur manière, avait attendu de ses directions "des effets immédiats".

"Aussi bien que personne au monde, Léon XIII savait que l'œuvre qu'il avait entreprise n'était pas l'affaire d'un jour, ni même d'une semaine d'années. "Ni la nature ni Dieu même ne font d'un coup tous leurs grands ouvrages ; on crayonne avant de peindre, on dessine avant de bâtir". Léon XIII ne l'ignorait pas ! Et, d'ailleurs, pour l'œuvre qu'il avait entreprise, Léon XIII n'avait pas l'Éternité, mais le temps, et le temps est un grand maître, et en ce moment même, à tout ce que Léon XIII a fait pour la France, en particulier pour réconcilier le catholicisme et la démocratie. Mais le cress qu'ils se trompent. Ils se trompent de raisonnement comme si Léon XIII, politique à leur manière, avait attendu de ses directions "des effets immédiats".

"Aussi bien que personne au monde, Léon XIII savait que l'œuvre qu'il avait entreprise n'était pas l'affaire d'un jour, ni même d'une semaine d'années. "Ni la nature ni Dieu même ne font d'un coup tous leurs grands ouvrages ; on crayonne avant de peindre, on dessine avant de bâtir". Léon XIII ne l'ignorait pas ! Et, d'ailleurs, pour l'œuvre qu'il avait entreprise, Léon XIII n'avait pas l'Éternité, mais le temps, et le temps est un grand maître, et en ce moment même, à tout ce que Léon XIII a fait pour la France, en particulier pour réconcilier le catholicisme et la démocratie. Mais le cress qu'ils se trompent. Ils se trompent de raisonnement comme si Léon XIII, politique à leur manière, avait attendu de ses directions "des effets immédiats".

"Aussi bien que personne au monde, Léon XIII savait que l'œuvre qu'il avait entreprise n'était pas l'affaire d'un jour, ni même d'une semaine d'années. "Ni la nature ni Dieu même ne font d'un coup tous leurs grands ouvrages ; on crayonne avant de peindre, on dessine avant de bâtir". Léon XIII ne l'ignorait pas ! Et, d'ailleurs, pour l'œuvre qu'il avait entreprise, Léon XIII n'avait pas l'Éternité, mais le temps, et le temps est un grand maître, et en ce moment même, à tout ce que Léon XIII a fait pour la France, en particulier pour réconcilier le catholicisme et la démocratie. Mais le cress qu'ils se trompent. Ils se trompent de raisonnement comme si Léon XIII, politique à leur manière, avait attendu de ses directions "des effets immédiats".

"Aussi bien que personne au monde, Léon XIII savait que l'œuvre qu'il avait entreprise n'était pas l'affaire d'un jour, ni même d'une semaine d'années. "Ni la nature ni Dieu même ne font d'un coup tous leurs grands ouvrages ; on crayonne avant de peindre, on dessine avant de bâtir". Léon XIII ne l'ignorait pas ! Et, d'ailleurs, pour l'œuvre qu'il avait entreprise, Léon XIII n'avait pas l'Éternité, mais le temps, et le temps est un grand maître, et en ce moment même, à tout ce que Léon XIII a fait pour la France, en particulier pour réconcilier le catholicisme et la démocratie. Mais le cress qu'ils se trompent. Ils se trompent de raisonnement comme si Léon XIII, politique à leur manière, avait attendu de ses directions "des effets immédiats".

"Aussi bien que personne au monde, Léon XIII savait que l'œuvre qu'il avait entreprise n'était pas l'affaire d'un jour, ni même d'une semaine d'années. "Ni la nature ni Dieu même ne font d'un coup tous leurs grands ouvrages ; on crayonne avant de peindre, on dessine avant de bâtir". Léon XIII ne l'ignorait pas ! Et, d'ailleurs, pour l'œuvre qu'il avait entreprise, Léon XIII n'avait pas l'Éternité, mais le temps, et le temps est un grand maître, et en ce moment même, à tout ce que Léon XIII a fait pour la France, en particulier pour réconcilier le catholicisme et la démocratie. Mais le cress qu'ils se trompent. Ils se trompent de raisonnement comme si Léon XIII, politique à leur manière, avait attendu de ses directions "des effets immédiats".

"Aussi bien que personne au monde, Léon XIII savait que l'œuvre qu'il avait entreprise n'était pas l'affaire d'un jour, ni même d'une semaine d'années. "Ni la nature ni Dieu même ne font d'un coup tous leurs grands ouvrages ; on crayonne avant de peindre, on dessine avant de bâtir". Léon XIII ne l'ignorait pas ! Et, d'ailleurs, pour l'œuvre qu'il avait entreprise, Léon XIII n'avait pas l'Éternité, mais le temps, et le temps est un grand maître, et en ce moment même, à tout ce que Léon XIII a fait pour la France, en particulier pour réconcilier le catholicisme et la démocratie. Mais le cress qu'ils se trompent. Ils se trompent de raisonnement comme si Léon XIII, politique à leur manière, avait attendu de ses directions "des effets immédiats".

"Aussi bien que personne au monde, Léon XIII savait que l'œuvre qu'il avait entreprise n'était pas l'affaire d'un jour, ni même d'une semaine d'années. "Ni la nature ni Dieu même ne font d'un coup tous leurs grands ouvrages ; on crayonne avant de peindre, on dessine avant de bâtir". Léon XIII ne l'ignorait pas ! Et, d'ailleurs, pour l'œuvre qu'il avait entreprise, Léon XIII n'avait pas l'Éternité, mais le temps, et le temps est un grand maître, et en ce moment même, à tout ce que Léon XIII a fait pour la France, en particulier pour réconcilier le catholicisme et la démocratie. Mais le cress qu'ils se trompent. Ils se trompent de raisonnement comme si Léon XIII, politique à leur manière, avait attendu de ses directions "des effets immédiats".

Le Ballon Perdu à St-Jérôme N'EST PAS ENCORE RETROUVÉ.

\$25.00 de Recompense a la personne qui le retrouvera...

UN AUTRE BALLON A ÉTÉ ORDONNÉ

Le Professeur Wolcott désire faire savoir au public que le ballon qui a été perdu à St-Jérôme lors de la dernière ascension n'a pas encore été retrouvé et qu'il se trouve par là même obligé de canceler les ascensions qui devaient avoir lieu dans Valleyfield, Farnham et St-Jean. Pour la même raison, les ascensions annoncées dans Sorel n'ont pas pu avoir lieu. M. Wolcott espère que le public comprendra les circonstances incontrôlables qui l'empêchent de tenir ses engagements dans les différentes villes nommées plus haut. Un autre ballon a été ordonné des États-Unis mais n'arrivera cependant pas avant cinq jours. LA PROCHAINE ASCENSION AURA DONC LIEU A ST-HYACINTHE, QUE., LUNDI LE 10 AOUT. Le ballon portera des annonces du fameux tabac haché à fumer "CROIX ROUGE", ainsi que du tabac à chiquer en palettes "CURRENCY" et des cigarettes "SWEET CAPORAL". Aussi des cahiers de dessin annonçant "LA PATRIE" et "LE CULTIVATEUR".

LA FRATERNITE D'AMERIQUE

Environ 50 délégués de la Fraternité Unie d'Amérique sont en cette ville. La plupart d'entre eux sont arrivés à 7 heures, par le bateau de la compagnie Richelieu, venant de Toronto. Ils se retirent au St-Lawrence Hall où leur convention doit avoir lieu. C'est grâce à la société des Artisans Canadiens français que Montréal a été choisi comme lieu de réunion dans un but d'intérêt commun. Ces délégués représentent des millions de membres desservis par tous les États-Unis.

Le conseil de ville reconnaît l'importance de ce congrès, a cru devoir donner une réception magnifique, au nom de la cité, à nos distingués visiteurs. Ces derniers se sont vus, ce matin, vers 11 heures, à l'hôtel de ville, où ils ont été reçus par le maire Cochrane qui a exprimé le regret de ne pouvoir les accompagner dans la promenade qui devait avoir lieu après-midi, mais le président de l'association, le capitaine Robinson, a répondu d'une façon fort habile, et ensuite on a distribué à chacun des visiteurs deux superbes souvenirs, un médaillon en argent de la ville, représentant les armes de la cité

La colonie syrienne dans l'allégresse

Le retour du jeune Eli Boassaly, dont la disparition avait causé de mortelles inquiétudes

Il est des sentiments que l'esprit des humains ne peut approfondir et les recherches arides de l'érudition ne les élèvent pas au-dessus de leur sublimité. Les larmes d'une mère qui retrouve un enfant disparu appartiennent à cette catégorie des joies dont la profondeur échappe à notre explication.

Un observateur qui se serait trouvé, hier matin, à l'arrivée du vapeur "Canada" aurait été témoin d'une scène touchante et n'aurait pu résister à l'attendrissement involontaire qui l'aurait certainement étreint au cœur. Sur le quai, une centaine de Syriens et d'Arabes de ces enfants adoptifs de la ville, se tenaient groupés en cercle serré autour de la magnifique coque de bois qui apportait au quai Jacques Cartier. La passagère était à peine jetée qu'un enfant de quatre ans, gracieux dans sa petite robe bleue, parvenait au devant des passagers et, tendant ses petits bras potelés vers le groupe syrien, criait avec des larmes dans la voix : "Maman ! maman !" C'était le petit Eli Boassaly, fils de M. Nicola Boassaly, marchand de la rue Craig, qui revenait au foyer après une absence mystérieuse de deux longues semaines. On comprend la joie qui salua ce retour. Un véritable délire secoua les braves Syriens, tandis que la mère de l'enfant serrait son fils sur sa poitrine et l'étouffait de baisers fous.

Le petit enfant venait de faire 350 milles à bord du "Canada", seul. Ses parents pendant son absence n'avaient pu savoir comment se passait sa disparition soudaine, qui, vendredi soir, avait mis toute la colonie syrienne en alerte.

Voici comment le voyage de ce petit de 4 ans s'explique. Vendredi soir dernier, vers la dixième heure, le petit Eli Boassaly se tenait devant la porte du logis où demeurent ses parents, 1494 rue Notre-Dame.

Les marchands de chaussures

Leur excursion à Lavaltrie

La plus grande animation régnait, ce matin, au quai Jacques Cartier, où se trouvait le joli vapeur "St-Laur", tout pavé de drapeaux. C'était la pique-nique des marchands de chaussures. Les excursionnistes, au nombre de 500 environ, sont partis, à 8 h 15 heures, par un soleil radieux et une température idéale, au son des fanfares. Un de nos représentants a relevé, au hasard, les noms des personnes suivantes :

MM. J. G. Watson, A. S. Lavaltrie, R. L. Lavaltrie, J. T. Chénard, Alph. Brunet, G. Galt, Léon Julien, E. G. Wayland, E. P. Bonayne, M. Rodri-

A L'HOTEL-DIEU

Noces d'or de Sœur Delphine Normand.

Demain matin, dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu, Sœur Delphine Normand célébrera, en présence de sa communauté, la cinquantième anniversaire de sa profession religieuse. La cérémonie sera présidée par Monseigneur Racicot, qui donnera aussi le sermon de circonstance. Plusieurs membres du clergé assisteront à la fête. Les invités et amis de la jubilaire, dont la plupart habitent les États-Unis, seront aussi présents.

Sœur Delphine est l'arrière-petite-fille de Mgr Plessis, ancien évêque de Québec. Née à St-Timothée, le 27 juin 1833, du mariage de Louis Normand et de Josephine Mercier, elle entra en religion le 30 avril 1851 et fit profession le 2 août 1853, à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

UN ASTRE MYSTÉRIEUX

Un phénomène astronomique excite en ce moment la curiosité des amateurs. On a signalé une grande tache lumineuse sur le disque de la planète Saturne. M. Rossier, de l'observatoire de Toulouse, a suivi cette tache et le 25 juin, il la voyait vers le milieu du disque, accompagnée d'une plus petite. Les taches apparaissent pâles. Les jours suivants, elles furent plus apparentes et la plus petite se montra plus séparée de la grande. Sur la grande tache, on distinguait, près d'un des bords, un noyau très brillant. L'objet allait en diminuant à partir du centre du noyau vers les bords de la tache. Et jusqu'ici on n'en sait pas davantage. C'est une énigme !

Saturne est, du reste, un astre énigmatique, aujourd'hui comme autrefois. Tout le système de Saturne, en raison de sa faible densité, est tel qu'il flotterait sur l'eau comme une vaste et immense bouée. La densité n'est guère que la septième de celle de la terre, la densité du liège est le quart de celle de la terre.

Hatchel, qui avait de l'imagination, disait que cette planète n'était pas ronde, mais quadrangulaire ; sa face formait un rectangle étendu sur les quatre angles. Ce ne fut pas l'avis de Bessel. Plus Saturne possède le mystérieux anneau, que découvre Galilée sans jamais pouvoir l'expliquer. L'anneau en comprend plusieurs, et tout ce qui tourne lentement autour de l'astre. Puis, enfin, il y a huit satellites : le premier observé par Huygens en 1655, le huitième trouvé en 1895, en même temps par Lassell et Liverpool et par Bond et Cassini, aux États-Unis.

Domique Cassini avait découvert le deuxième en octobre 1671 et le troisième en décembre 1672. Gravement, il fit hommage de ces nouveaux astres à son bienfaiteur Louis XIV, avec cette curieuse dédicace placée en tête d'un opuscule de 20 pages :

"Quelle envie ne porterai-je pas à votre majesté le grand Alexandre qui, quand il vit ses conquêtes bornées par l'océan, et l'autre quand il apporta d'un philosophe qu'il y avait une infinité de Mondes dont il n'avait pas encore conquis un seul. L'antiquité n'avait

Bonne nouvelle pour les voyageurs

Ils seront débarrassés de multiples ennuis

Le New-York Central a réussi à conclure un arrangement avec le département du Trésor américain, en vertu duquel les bagages des passagers débarquant à New-York en destination du Canada seront envoyés directement à destination en transit, sans être soumis au préalable, comme la chose se faisait dans le passé, par la douane américaine.

A l'avenir, ces bagages seront en-

LA CONSTITUTION AMÉRICAINE

La constitution américaine est-elle supérieure à celle de la France ?

Telle est la question que se pose dans l'un des derniers numéros du "Canada" M. le comte d'Haussonville, de l'Académie française. A ses yeux, la constitution américaine l'emporte sur celle de la France en deux points qui méritent d'être mis en lumière. Le premier, c'est que la "Bête du nombre", comme disait irrévérencieusement Prévoist-Paradot, n'y fait pas loi à elle toute seule, et qu'il y est tenu compte d'autre chose que du nombre. Sans doute, c'est le nombre qui fait loi dans le mode d'élection de la chambre appelée Chambre des Représentants. Les représentants sont nommés proportionnellement à la population. C'est le système français. Comme en France, également, la Chambre des Représentants a seule le droit de prendre l'initiative des "bills" budgétaires. Mais, sauf ce privilège, son rôle se borne à travailler à la confection des lois. Elle n'exerce aucune influence sur la politique intérieure ou extérieure.

Aussi, si les grands hommes d'affaires, rois des chemins de fer ou des industries monopolisées, les avocats considérables, ni les hommes d'état font un renom dans les lettres, n'ont-ils à en faire partie. "Cinq représentants sur dix, dit James Bryce dans son "American Commonwealth", sont purement et simplement des politiciens", et il ajoute : "Comme théâtre ou école d'éloquence ou de sagacité politique, la Chambre des représentants est inférieure à la plupart des assemblées européennes. Elle ne joue pas non plus d'une grande considération. Ses débats ne sont pas très lus, sauf aux époques de grande excitation nationale, que peu d'influence sur l'opinion publique et le gouvernement mal".

Quant aux deux autres points, l'opinion n'est pas partagée. Le Cour Suprême, sorte de Cour de cassation, est composé seulement de neuf membres, mais tous, juristes éminents, nommés à vie par le Président de la République. Ce même pouvoir appartient encore à toutes les Cours fédérales, et même aux Cours d'Etat appliquant une législation d'Etat. Lorsqu'un citoyen est condamné à mort, le Cour Suprême peut, contre son avis, renvoyer la Cour d'Etat à réviser sa sentence. La Constitution n'est qu'une loi fédérale, s'il s'agit d'une loi fédérale, s'il s'agit d'une loi votée par une législature d'Etat, il peut, en ce qui concerne, résister à l'application de cette loi et porter la question devant la juridiction compétente. Cour Suprême, Cour fédérale, ou Cour d'Etat.

Ainsi le pouvoir judiciaire a le droit de mettre un frein à l'arbitraire du législateur. Il y a là pour les citoyens une précieuse garantie qui n'existe pas en France et dont l'absence se fait si douloureusement sentir.

Supposons par exemple que la déclaration des droits de l'homme, cette fameuse déclaration qui apparaît aux uns comme un symbole satanique, aux autres comme un credo intangible, et qui est tout simplement l'énumération des peaux communes, suppose que cette fameuse déclaration fit partie intégrante de la Constitution, et que les tribunaux français fussent investis du même droit que les tribunaux américains. Est-ce qu'il y en aurait un seul qui hésiterait à baser comme verre certaines dispositions de la loi récente sur les associations comme contraires au principe de l'égalité des citoyens devant la loi ? Sans prétendre investir tous les tribunaux de ce pouvoir, ne semble-t-il pas, étant donné les milliers de plus en plus tyranniques de législations françaises, qu'il y aurait intérêt à ériger des juges au-dessus d'eux, et ne pourrait-on pas faire utilement un sujet d'études et d'imitation de cette Cour Suprême dont un des ministres les plus fiers, les plus fiévreusement anglais qu'ait comptés la Couronne britannique, lord Salisbury, disait en parlant d'elle : "Il ne m'arrive pas souvent de porter envie à l'Amérique, mais, parmi leurs créations, il en existe une que je ne puis m'empêcher d'envier : c'est leur admirable Cour suprême."

Tels sont les deux points par où, aux yeux de M. d'Haussonville, la Constitution des États-Unis l'emporte sur celle de la France. En est-il de même de l'élection du président par le suffrage populaire. Il ne le pense pas. Son opinion est partagée par les principaux auteurs qui ont écrit sur la Constitution américaine. C'est celle de M. de Neale, et aussi celle de Bryce, moins formelle, car il se borne à dire : "Que les inconvénients du système américain sont manifestes" et il ajoute : "Que dans la pratique ils sont moins considérables qu'on ne pourrait le croire. Mais il n'en a pas moins donné à l'un des chapitres de son grand ouvrage le titre : "Pourquoi les grands hommes ne sont pas choisis comme Presidents", ce qui paraît être la plus sévère des critiques.

Cette opinion est partagée par certains Américains eux-mêmes. Beaucoup d'entre eux considèrent comme un échec les résultats auxquels a conduit le mode de nomination choisi par la Constitution. Story, entre autres, l'auteur des célèbres Commentaires "on the Constitution of the United States", dit formellement que c'est le plus déficient des combinaisons républicaines. Le chancelier Kent, l'auteur d'un autre commentaire qui fait autorité, dit expressément : "Toutes les expériences de l'Europe ancienne et moderne ont été défavorables à l'élection du pouvoir exécutif par le peuple. Il ajoute cependant : "Contre les malheurs multiples qui en résultent, l'humanité a généralement cherché un refuge dans l'hérédité de ce pouvoir. C'est, comme étant le moindre mal entre deux maux."

On ne saurait trop s'étonner de ces critiques quand on a étudié de près le fonctionnement du système. Parce que l'homme qui est aujourd'hui investi des fonctions de la présidence parait

dout de qualités exceptionnelles, on conclut en faveur du système lui-même. On n'oublie qu'une chose : c'est que l'élection populaire, ou plutôt les intrigues de parti qui triomphent dans l'élection populaire l'avaient confiné à la vieillesse, l'isolement honoraire et effacé qui sert aux mémoires et aux habiles à se débarrasser des hommes de valeur. Ce qui a fait Roosevelt président, ce n'est pas le suffrage universel, c'est Czolgosz, l'assassin de McKinley.

Sans remonter au reste en arrière et refaire l'histoire des États-Unis depuis l'élection de Washington, sans montrer que, s'il y eut parmi les présidents des hommes de grande valeur, avant tout d'incontestables services, il y en a beaucoup d'autres qui pour l'obscurité et l'effacement peuvent le disputer aux hommes médiocres qui gouvernent actuellement la France.

Que se passerait-il à la prochaine élection, dit Roosevelt sera candidat pour son compte ? Nul ne peut le dire, mais ne pensons pas que le malheureux, après être parti en guerre avec éclat contre les monopoles et les accaparements, est aujourd'hui en train de chercher un accommodement et de transiger ? C'est qu'aux élections prochaines il ne peut pas se passer de l'appui des puissants financiers qui ont fait triompher McKinley, et que ceux-ci le menacent déjà de mettre leur caisse à la disposition de Cleveland, l'ancien candidat des démocrates, qui succomba lui aussi jadis pour avoir voulu mettre fin aux abus du système des dépeçages, "spoils system", c'est-à-dire du système qui fait au candidat vainqueur une obligation morale d'employer ses partisans avec les dépouilles des vaincus, soit cent mille emplois et deux cent millions d'honoraires. Le nom de Cleveland, auquel son parti n'avait pas pardonné la modération déployée par lui, revient aujourd'hui sur l'eau. Roosevelt tiendra-t-il bon ? Terminera-t-il, au contraire, par une capitulation, une campagne si vaillamment inaugurée ?

M. d'Haussonville dit qu'il n'est pas nécessaire d'attendre le résultat de cette dernière expérience pour renouer à transporter en France le système américain. Pour éviter que le président soit, au lendemain de son élection, "le constable du pouvoir législatif", suivant une expression assez dédaigneuse dont se servent les Américains, il ne faut pas introniser en France ce qu'ils appellent un "roi en habit noir", c'est-à-dire un roi, un empereur si vous voulez, dont quatre fois sur cinq, l'élection serait due, soit comme aux États-Unis, à la puissance de l'argent, soit à une popularité malsaine et qui se verrait dans l'obligation de récompenser une partie de ses suzets en dépeçant l'autre.

Les États-Unis ont en ce moment tous les honneurs. Leur Président attire les regards de l'Europe ; il séduit les hommes par son éloquence et ses femmes par son élégance, au point qu'une jeune et jolie princesse s'est entendue avec un grave professeur à la Sorbonne pour traduire ses discours. Un de leurs hommes d'affaires les plus en vue est en train de devenir, sous la brillante plume d'Eugène Melchior de Vogüé, le héros d'un roman qui s'appelle comme une œuvre puissante, "L'aurora du dix-neuvième siècle". Mme de Staël disait : "L'Amérique est l'espérance du monde."

A l'aurora du vingtième, le vieux monde contemple la jeune Amérique tout à la fois avec admiration et avec effroi. L'effroi est justifié, l'admiration aussi. A une condition, c'est qu'elle ne s'égare point, et qu'elle ne porte point à faux.

M. McCORKILL SERA-T-IL TRESORIER ?

(Spéciale à "La Patrie")
Québec, 3 août. — Il est fortement rumouré ici que M. McCorkill, conseiller législatif, comme successeur de M. Duffy. M. Weir, député d'Argenteuil, insiste vigoureusement pour entrer dans le cabinet. Mais le Premier Ministre croit qu'il se peut ignorer les townships de l'Est.

Je vous donne cette rumeur sans en garantir l'entière exactitude.

Garden-party.

—Vous avez un frère, n'est-ce pas, monsieur ?
—Oui, madame !
—Un seul ?
—Oui, madame !
—C'est étonnant, j'ai fait dernièrement la même question à mademoiselle votre sœur, qui m'a répondu qu'elle en avait deux.

Pour 10c vous pouvez vous trouver une position par les petites annonces de "La Patrie."

Province de Québec, District de Montréal, Canton de St-Jacques, Paroisse de St-Jacques, le 2 août 1903, à 10 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur au No 171 rue Drolet, en la cité de Montréal, s'est vu comparaitre en sa qualité de défendeur saisi en cette cause, consistant en piano et meubles de ménage. Conditions : Argent comptant.
C. T. JETTE, H.C.S.
Montréal, 3 août 1903.

M. McCORKILL SERA-T-IL TRESORIER ?

(Spéciale à "La Patrie")
Québec, 3 août. — Il est fortement rumouré ici que M. McCorkill, conseiller législatif, comme successeur de M. Duffy. M. Weir, député d'Argenteuil, insiste vigoureusement pour entrer dans le cabinet. Mais le Premier Ministre croit qu'il se peut ignorer les townships de l'Est.

Je vous donne cette rumeur sans en garantir l'entière exactitude.

Garden-party.

—Vous avez un frère, n'est-ce pas, monsieur ?
—Oui, madame !
—Un seul ?
—Oui, madame !
—C'est étonnant, j'ai fait dernièrement la même question à mademoiselle votre sœur, qui m'a répondu qu'elle en avait deux.

Pour 10c vous pouvez vous trouver une position par les petites annonces de "La Patrie."

Province de Québec, District de Montréal, Canton de St-Jacques, Paroisse de St-Jacques, le 2 août 1903, à 10 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur au No 171 rue Drolet, en la cité de Montréal, s'est vu comparaitre en sa qualité de défendeur saisi en cette cause, consistant en piano et meubles de ménage. Conditions : Argent comptant.
C. T. JETTE, H.C.S.
Montréal, 3 août 1903.

M. McCORKILL SERA-T-IL TRESORIER ?

(Spéciale à "La Patrie")
Québec, 3 août. — Il est fortement rumouré ici que M. McCorkill, conseiller législatif, comme successeur de M. Duffy. M. Weir, député d'Argenteuil, insiste vigoureusement pour entrer dans le cabinet. Mais le Premier Ministre croit qu'il se peut ignorer les townships de l'Est.

Je vous donne cette rumeur sans en garantir l'entière exactitude.

Garden-party.

—Vous avez un frère, n'est-ce pas, monsieur ?
—Oui, madame !
—Un seul ?
—Oui, madame !
—C'est étonnant, j'ai fait dernièrement la même question à mademoiselle votre sœur, qui m'a répondu qu'elle en avait deux.

Pour 10c vous pouvez vous trouver une position par les petites annonces de "La Patrie."

Province de Québec, District de Montréal, Canton de St-Jacques, Paroisse de St-Jacques, le 2 août 1903, à 10 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur au No 171 rue Drolet, en la cité de Montréal, s'est vu comparaitre en sa qualité de défendeur saisi en cette cause, consistant en piano et meubles de ménage. Conditions : Argent comptant.
C. T. JETTE, H.C.S.
Montréal, 3 août 1903.

Scroggie's

VENTE A ESCOMPTE POUR

CAUSE DE CONSTRUCTION

Tous les Départements sont compris dans cet écoulement général.

Valeurs qui étonneront les gens de Montréal.

Démolition

Les travaux de démolition commenceront bientôt et durant quelque temps, tout ce qui constitue les édifices environnants sera dans un état de chaos informe. Tous les articles et toutes les marchandises doivent être mis dans le petit espace de nos quartiers actuels pour échapper à la poussière et aux marteaux des constructeurs. Comme notre nouvel édifice sera élevé où était autrefois le théâtre Queen's que nous avons employé comme notre magasin, il n'est pas besoin de conseil royal pour démontrer l'importance de cette entreprise. Montréal progresse énormément, et les Montréalais exigent ce que le progrès moderne peut produire. Nous nous sommes mis à la brèche et nous avons résolu d'édifier le Magasin Départemental le plus complet de Montréal. Inutile de dire que les marchandises seront vendues à grand sacrifice.

RENDEZ-VOUS A CETTE GRANDE VENTE

10 à 50 pour cent

Commandes par la poste ou par le téléphone promptement exécutées.

Scroggie's Angle des rues Ste Catherine et Université.

Livrets Annonces Catalogues Circulaires

Nous vous donnerons satisfaction, sinon l'argent vous sera remis

A avant de donner votre commande pour l'un des ouvrages ci-haut mentionnés, demander nos prix. Ils couvrent tout : frais de compilation, de rédaction, d'impression, et portent toujours notre garantie que le travail donnera pleine et entière satisfaction. Soyez certain que la bonne littérature, bien imprimée, augmentera de beaucoup, et en peu de temps, votre chiffre d'affaires.

Nous nous permettons de vous dire que nos ateliers sont des plus modernes et des mieux outillés.

Veuillez nous téléphoner et notre représentant ira vous voir.

Imprimerie "La Patrie"

77, 79 et 81, rue St-Jacques

Montreal

Téléphones :

Bell Main 733

Marchands 672

La Santé d'un Homme Robuste

Pourquoi tous les hommes n'insistent-ils pas pour l'avoir lorsqu'il est si facile de l'obtenir et de la conserver. Certains hommes sont mangés vivants par le ver solitaire d'Australie languissant durant des années, minés lentement par la maladie des intestins.

"Après avoir pris deux Cascarets, il m'arrive d'être en meilleure santé que jamais. J'ai senti beaucoup de soulagement, et je me crois obligé de vous en recommander."

GEORGE W. BOWLES, Baird, Mex.

"Après avoir pris les Cascarets, j'éprouve un soulagement naturel sans prendre de remède d'aucune sorte, durant les deux derniers mois. Ceci ne s'était pas arrivé depuis 18 ans."

CHAS. E. PENNY, 601 Ave. Yates, Brooklyn.

"Durant trois ans, j'ai souffert du diabète. J'étais en si mauvais état que j'étais obligé de me faire soigner par un médecin. J'ai senti beaucoup de soulagement, et je me crois obligé de vous en recommander."

Les Cascarets ont guéri des indigestions dont je souffrais depuis très longtemps."

J. L. WOLLESON, Perry, Oklahoma.

"J'ai fait usage des Cascarets pour l'écoulement de la bile depuis vingt ans. Ils m'ont soulagé immédiatement."

THOS. GILLARD, Elgin, Ill.

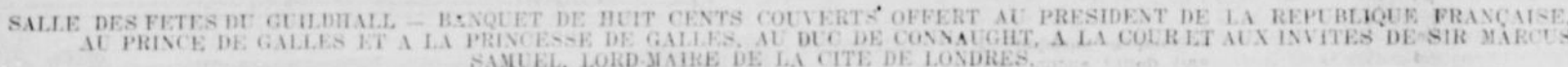
La vie commerciale et sociale est aujourd'hui toute de fatigue et d'efforts, et la lutte pour l'existence fait de la vie un combat quotidien, dans lequel le vain du corps, des nerfs et du sang est plus ou moins négligé. Les hommes s'étonnent qu'ils soient malades. Nul homme ne peut résister à ces conditions à moins qu'il ne neutralise leurs effets en faisant usage des Bonbons Cathartiques Cascarets, qui régulent le corps en dépit des habitudes irrégulières. Un homme qui se sent indolent devrait prendre des Cascarets, trouver ce qui va mal et se guérir.

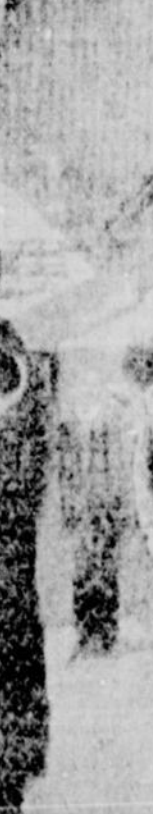
Les meilleurs pour les intestins. Chez tous les Pharmaciens, 10c, 25c, 50c. Jamais vendus en quantité. Verifiez bien la marque C.C.C. garantie contre les contrefaçons. Envoyez votre argent sans retour. Écrivez vite et petit livre gratuit. Adresse, Sterling Remedial Co., Chicago ou New York.

ascarets

113-1

LA CATASTROPHE DE LOWELL





POUR REGAGNER LA FRANCE.

...nuyer les nouveaux"—les normaliens chantaient

Monsieur Frédéric Masson
 Publie, chez Pion,
 Un bouquin plein d'érudition
 Il y fait mention
 De la façon
 Dont Napoléon
 Mettait son caleçon.

Frédéric Masson prit sa revanche en de multiples occasions et chansons à son tour ses contemporains avec infiniment d'esprit.

John Muir

Vente de C
du

COUPONS, LIGNES DE
DANS TOUS LES DEPARTEMENTS

Articles P

Table de blouses nouvelles et
stylistes et étoffes, les anciens
\$1.50. Prix de vente ..
Restant d'une ligne de japon
tionnés, très amples, va

Lignes dépareillées de bonnet
65c. Prix de vente ..
Lignes dépareillées de chapeau
de couleur pour enfants,
vente ..
Restant d'une ligne de belle
sateen, pour enfants,
vente ..
Deux tables de chapeaux de
pour Dames, valaient \$1

COUPONS D'ETOFFES A
LAVABLES, DE FLANELLES,
ETC.

JOHN MUIR

2141 et 2143 rue St-Catharine

Conditions Comptant

PHY & Co.,

Coupons

Mois d'Aout

PARÉILLES ET LIGNES BRISEES
VENTES A DES PRIX POUR ECOULER!

rets a Porter

assorties, lignes brisées de différents
ns prix variaient de 85c à **49c**

en sateen noir, élégamment confec-
lant \$1.50. Prix de vente **95c**

s d'enfants, valaient de 45c à **20c**

eaux à large bord en soie chinoise
Valeur \$2.50. Prix de **\$1.19**

es tourmalines en soie blanche, fini
valaient 50c. Prix de **35c**

paile non garnis, formes assorties,
50 à \$1.90. Prix de vente **50c**

ROBES, DE SOIES, DE TISSUS
DE FLANELLETES, DE TOILES,

PHY & CIE.,

Anglo de la rue Metcalfe,

135-E Téléphone 2740.

2

L'AIGLE DE ST-MARTIN

Nos lecteurs ne l'ont pas sans intérêt la légende de l'Aigle de St-Martin. C'est assez amusant, on l'avouera.

Nous les prions de croire que n'entretenons dans notre âme aucun sentiment de haine ou de jalousie contre "La Presse".

Nous avons cru que cela les amuserait, c'est la seule raison et l'unique motif de notre conduite.

Durantes vacances, ne faut-il pas s'en donner un brin ?

A OKA

Pas d'excursion dimanche prochain

Le gouvernement d'Ottawa ayant refusé à M. Monk la permission de faire ouvrir les écluses du canal de Lachine, l'excursion du "Club Duvernay", à Oka, n'aura pas lieu dimanche prochain.

MONSIEUR BRUCHESI

Célébrera samedi prochain le 60^e anniversaire de la consécration épiscopale

Samedi prochain sera célébré le 60^e anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr Bruchesi, évêque de Montréal. A cette occasion, il y aura, à la cathédrale, à 8 heures, messe pontificale chantée par Sa Grandeur. Le dîner sera servi à 10 heures. Les personnes qui ont été invitées à la messe le 8 août sont invitées à la faire, ainsi que les personnes des communautés religieuses et les fidèles.

ACTE DE COURAGE

Un homme se dévoue pour sauver la vie d'un enfant

Les passagers d'un des tramways de la rue Notre-Dame ont été témoins d'une émouvante scène d'héroïsme, hier midi.

Le tramway passait, allant vers l'est, au carrefour Chabouillet, lorsqu'une dame, à bord d'un chariot, fut arrêtée. La cloche sonna, et le mécanicien ralentit l'allure du tramway. La bonne voiture n'allait pas encore arrêtée, que la femme descendit, on tournant le dos à l'avant du char. Elle tenait un enfant dans ses bras. Un



M. JOSEPH RICARD

passager, voyant le danger que courait cette femme et son enfant, vint se jeter à leur secours. Son nom est Joseph Ricard, barbier, 365 rue Ottawa. Il saisit l'enfant dans ses bras, mais le choc du saut qu'il avait fait à bas du char avait été si violent, que l'héroïque sauveur fut précipité sur le pavé et roula sur une longueur d'une dizaine de pieds, tenant toujours l'enfant dans ses bras. Ce dernier fut indemne de toute blessure, mais son sauveur était coupé affreusement. La femme, de son côté, ne reçut aucune blessure.

M. Ricard a été transporté chez lui. Son cas est grave, mais ses médecins espèrent le sauver.

ATTENDU 30 ANS

La bonne nourriture

Un homme qui fut à moitié invalide durant 30 ans, revint à la santé en un mois lorsqu'il eut trouvé la bonne sorte de nourriture. Il dit : "A l'âge de 19 ans, j'étais une véritable machine à vapeur et après avoir été victime de typhoïde et après avoir été victime de typhoïde, au point d'en mourir, je me remis à manger. Mon système nerveux était tellement épuisé que je dus marcher à l'aide d'une canne durant six mois, après lesquels mon estomac devint dilaté. Il y a de cela trente ans et depuis ce temps je n'ai jamais su ce qu'est la santé, bien que j'aie essayé mille et mille fois. Il y a six mois, je lus au sujet de Grape-Nuts un article qui m'impressionna tellement que je crus devoir en faire l'essai."

"Je fis donc l'essai de Grape-Nuts, plus pour avoir quelque chose à manger que dans l'espérance qu'il me ferait du bien. Mon amélioration commença immédiatement et ne continua jusqu'à présent, où après 7 paquets, je me porte comme une jeune personne. Je jouis d'une meilleure santé que depuis mon enfance, je suis fort et content. La nourriture Grape-Nuts me fit du bien, après que tout eut échoué et je regarde cela comme une preuve de la grande puissance de la bonne nourriture."

Nous donnons par la Postum Co., Bat. de Chok, Mich.

Ecrivez à la Postum Co., pour recevoir par la poste les détails concernant les 735 prix qui concourent de nos prix qui représentent la somme de \$7,500.00.

SACRIFICE INUTILE D'UNE VIE

M. Georges Lessard, le brave gardien du bain de l'Ile Ste-Hélène, qui a déjà sauvé bien des vies, se noie en portant secours à un jeune homme.

Tous deux périssent lamentablement et l'on retrouve leurs cadavres, encore cramponnés l'un à l'autre

La journée de samedi restera toujours assombrie par le triste souvenir dont la pénible impression pèse encore lourdement sur le cœur de chaque Montréalais. Un héros de cent dévouements, de mille dangers courus pour sauver des vies humaines, vient d'être enseveli dans l'humide et froid limon du St-Laurent, duquel il avait enlevé tant de victimes.

Georges Lessard, le hardi sauveur d'hommes, habile nageur, s'est noyé à l'Ile Ste-Hélène, vers cinq heures de l'après-midi, sans qu'une main secourable eût pu l'arracher à la mort affreuse qui refusa sur lui son lourd manteau de deuil.



M. GEORGES LESSARD

L'après-midi s'était annoncée belle et radieuse, et des milliers de promeneurs avaient envahi les fraîches arènes sablonneuses du parc de l'île. Des centaines de personnes se baignaient dans l'eau chaude, et d'autres se reposaient sur les bancs, attendant le retour de la fraîcheur du soir. C'est à cet instant que le drame se joua. Un jeune homme, âgé de 18 ans, se baignait dans l'eau. Il était seul, et paraissait être en train de se divertir. Soudain, il se tourna vers la rive, et vit un homme qui se noyait. Il se précipita à son secours, et tenta de le ramener à la rive. Mais le courant était fort, et le jeune homme ne put y parvenir. Il se noya, et son corps fut retrouvé par le gardien du bain, M. Georges Lessard.

La foule des promeneurs se précipita sur la berge au fleuve pour suivre les péripéties émouvantes de cette lutte héroïque que Lessard allait engager contre la mort. Tous les esprits étaient attirés. On ne pouvait crier tant l'impression horrible de cette scène épuisait le cœur et le serrait comme dans un étau d'acier. Seul un soupir sinistre s'échappa de ces mille poitrines et couvrit un moment le bruissement des feuilles. Un coup de vent passa dans l'air, comme une plainte de la nature. Les éléments pleuraient la mort de deux hommes, car le sauveur aussi bien que Duplessis devait succomber à l'étreinte de l'onde.

On vit Lessard dresser sa taille élancée dans son frêle esquif, et d'un vigoureux moulinet des bras, plonger dans le St-Laurent.

A cet endroit, éloigné de quelques cents pieds de la rive, le fond du fleuve est creusé. Le trou béant qui se découvre soudain sous les pieds du baigneur, tombe à une profondeur de 12 à 15 pieds pour remonter, un peu plus au large, à un niveau de huit pieds, à peu près. Cet accident du terrain attira les eaux du St-Laurent qui se gonflent en remuant dans la force assez considérable. Aussi les baigneurs ont-ils soin de ne pas se rendre dans cette direction, s'ils ne se sentent la force de résister à l'attrait du courant.

Après quelques secondes d'une attente

Mort subite d'une jeune fille

Mlle Lilly Cardinal, âgée de 19 ans seulement, est décédée hier matin

Une dépêche de Holyoke, Mass., reçue hier par Madame veuve B. Cardinal, au No 415 rue St-Denis, lui annonça que sa petite fille, Mlle Lilly Cardinal, fille de M. Régis Cardinal, était morte subitement, hier matin, à 8 heures.

La famille Cardinal demeurait autrefois à Lachine et était des plus connues et estimées. M. Cardinal a été paumaitre du canal et maire de Lachine.

La famille Cardinal demeurait à Holyoke depuis plusieurs années et habitait au No 405 Maple Street. La jeune Lilly n'était âgée que de 19 ans.

A tous les charmes de l'esprit et du cœur, elle joignait ceux d'un physique charmant, d'un caractère enjoué qui lui gagnaient les cœurs de tous ceux qui l'approchaient.

Versée dans tous les arts que l'éducation moderne inculque à nos jeunes filles, elle était de plus musicienne distinguée, ayant montré pour la musique des aptitudes et un talent extraordinaires.

Sa mort est un deuil profond dans tous les cercles canadiens de Holyoke où la défunte était particulièrement estimée.

Nous nous joignons à tous les amis des familles ayant lieu demain, de Holyoke pour offrir nos condoléances à la famille éprouvée.

Le plein d'angoisse, on vit surgir deux têtes au milieu des bouillons formés par les détonnements des deux hommes, par les détonnements des deux hommes. Il tenait son sauvetage à la gorge d'une main et de l'autre lui faisait un cercle de fer au cou. La foule put voir Lessard donner deux ou trois coups de bras pour faire lâcher prise à Duplessis, mais, au moment même où le malheureux jeune homme descendrait au fond des eaux pour ne plus remonter à la surface. Un cri d'horreur s'éleva involontairement aux spectateurs de cette lutte tragique. Dix chaloupes sillonnaient le fleuve, dans la direction du remous, mais ces nobles tentatives échouèrent toutes. Le Saint-Laurent s'était refermé sur deux nouvelles victimes, faisant un double tour de bras, et arrachant à l'affection de ses parents, à une jeune femme, auquel l'avenir promettait ses jours heureux et prospères.



Une des positions pour sauver une personne qui se noie.

L'affaire nouvelle se répandit comme une traînée de poudre. Lessard, le



Une des positions pour sauver une personne qui se noie.



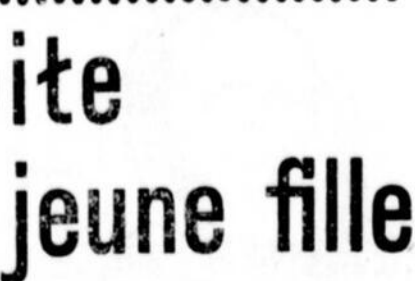
Une des positions pour sauver une personne qui se noie.



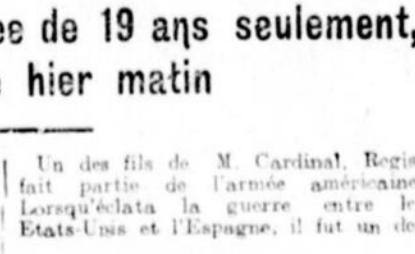
Une des positions pour sauver une personne qui se noie.



Une des positions pour sauver une personne qui se noie.



Une des positions pour sauver une personne qui se noie.



Une des positions pour sauver une personne qui se noie.



Une des positions pour sauver une personne qui se noie.



Feu Mlle LILLY CARDINAL

héros sauveur, le médaillé de la société Humanitaire, venait de perdre sa vie précieuse à tous, en donnant l'exemple d'un saint dévouement. Il se trouvait là des personnes qui devaient encore de vivre heureux à l'inspiration de Lessard.

Aussi, on ne peut que regretter la mort de ce jeune homme, qui avait tant de qualités et de talents.



M. J. A. DUPLESSIS

En apprenant la mort de Lessard, M. Geo. Saint-Pierre, du service de location de chaloupes de Jos. Vincent, pleura comme un enfant. Il perdait son meilleur ami, un compagnon d'aventures où les deux vies avaient été risquées pour sauver des malheureux.

Tout le monde se précipita vers le fleuve. Après un travail incessant, on repêcha les deux noyés hier matin, pendant la grand'messe, vers dix heures et demie, à l'heure où de pieuses personnes priaient pour le repos de l'âme du sublime noyé et de son compagnon de malheur.

Pendant la nuit, M. Desmarreux, gouverneur de l'île, avait posté deux constables, M. Laberge et Boucher, du poste central, aux abords du bain, pour empêcher les curieux attardés de nuire aux braves travailleurs qui cherchaient à le dépolluer. La vue était sinistre à la lueur jaunâtre des flambeaux, les noires silhouettes des pêcheurs d'hommes se détachaient sur le fond de l'argent du fleuve dont le bruissement allumait de claires paillettes aux reflets de sang.

Lessard était âgé de 42 ans. Il demeurait rue Notre-Dame près de la rue Montcalm. Il laisse une femme et deux enfants dont le cadet, Joseph, âgé de 18 ans. Ce malheureux enfant a vu son père mourir sous ses yeux. Le jeune garçon travaillait avec son père au bain public.

Joseph Aimé Duplessis était âgé de 22 ans. C'était un vigoureux jeune homme, peintre de métier.

Il devait se marier à l'automne. On conçoit facilement le désespoir de sa fiancée pour laquelle il était le grand tout. La mère du noyé est inconsolable, ainsi que ses jeunes sœurs. Duplessis avait quitté la maison paternelle samedi après-midi, vers quatre heures, en compagnie de deux amis, M. Arthur Leclerc de la rue St-Christophe et Edouard Cusson, rue Plessis. Les trois jeunes gens se rendirent à l'Ile Ste-Hélène pour se baigner. Duplessis avait refusé d'accompagner ses amis, mais, après leurs instances réitérées, avait consenti à les suivre. C'est en se baignant tous les trois au large du radeau, que Duplessis succomba à une crampe d'estomac.

Quand on a retrouvé les deux noyés, hier matin, ils se tenaient encore enlacés. Lessard avait les mains jointes et les ongles avaient pénétré dans les chairs. Duplessis serrait le cou de son compagnon.

Les deux noyés ont été conduits à la morgue par M. Albert Payeur de la maison Dumaine et Cie, hier avant-midi, et ce matin, le coroner McMahon a tenu une enquête sur cette double affaire d'un père de famille et d'un jeune homme.

Le coroner n'a pas jugé nécessaire de convoquer de jury à cette enquête et a permis l'inhumation. Les funérailles des deux victimes auront lieu demain matin. Le service du jeune Duplessis sera chanté à l'église St-Jacques et celui de Lessard à Notre-Dame.

On dit souvent qu'un bon nageur se noie toujours.

Lessard le savait et M. Saint-Pierre ne se trompait pas hier en disant : "Le représentant que même dans le cas où le héros aurait vu que le fleuve lui ferait les yeux, s'il se lançait au secours de Duplessis, il n'aurait pas hésité un moment et se serait lancé au secours du noyé. La vie de Lessard se résume à ces lignes. Il risquait tous les jours sa vie pour protéger ses semblables."

La ville de Montréal perd donc un héros et un serviteur public de très grand mérite.

Pour faire bien comprendre la cause de ce double malheur, nous croyons intéressant d'indiquer les moyens efficaces de porter secours à une personne qui se noie.

Un nageur, dans ces circonstances-là, doit agir avec sang-froid et prudence, il doit surtout éviter de se laisser aller. Le sauveur tient le large et ne s'approche que par intervalles, tant que la personne en danger lui paraît posséder encore de la vigueur. Si elle disparaît, il plonge et, par une poussée énergique, la fait émerger à la surface. La pousse vers la rive en la saisissant par les cheveux ou par derrière, sous les aisselles, paralyse ainsi l'action des bras. Si la personne se retourne, le nageur la lâche momentanément, pour la ressaisir de la même manière.

Dans le cas du malheureux sauveur Lessard, le sort qui lui est arrivé était inévitable, car il était face à face avec son compagnon de malheur Duplessis. Comme on le sait, cette position est

très dangereuse, et rares sont ceux qui échappent à la mort.

La commission d'hygiène doit se réunir demain après-midi, pour choisir un successeur à M. Lessard, gardien du bain de l'Ile Ste-Hélène, qui s'est noyé dans les circonstances relatives dans une autre colonne. L'opinion générale est que son fils sera nommé, attendu qu'il est considéré, à raison de l'expérience acquise, comme l'homme le plus en état de remplir la position.

Le surintendant de l'académie, M. Jannin, et plusieurs autres fonctionnaires de la corporation sont d'avis que l'on devrait faire des funérailles civiques au dévoué défunt, qui a sacrifié sa vie pour sauver celle de son semblable.

M. Auguste Lemieux, avocat d'Ottawa, est de passage à Montréal avec sa famille en route pour l'île d'Orléans, pour y passer quelques jours de vacances.

Mlle Louis Girard, Mlle C. Fournier et Mlle G. Barbeau, de Montréal, étaient mardi dernier de passage à la Pointe-à-Clair, en visite chez M. Arsène Charlebois.

Pas de Tramways à la Longue-Pointe

Le Châteauguay & Northern gagne son injonction contre le Park & Island Ry.

L'hon. juge Pagnuelo a rendu jugement ce matin sur l'injonction demandée par le Châteauguay & Northern Railway contre le Montréal Street Railway. Le juge accorde l'injonction, la déclare perpétuelle et défend au Park & Island de construire une ligne de tramways de Maisonneuve à la Longue-Pointe.

La Cour maintient l'injonction demandée par le Châteauguay & Northern sur toute la ligne, elle déclare si qu'il y a eu violation du contrat passé entre les deux compagnies; 2. que le Park & Island ne s'est pas conformé à la loi en ne déposant pas au Comité des Chemins de Fer les plans et devis de la ligne qu'il voulait construire de Maisonneuve à la Longue-Pointe;

3. que le Park & Island n'a pas obtenu du Comité des Chemins de Fer, à Ottawa, la permission de construire cette ligne; 4. que les pouvoirs et droits du Park & Island sont expirés quant à ce qui regarde la construction de cette ligne.

La Cour condamne de plus le Montréal Park & Island à payer \$500 de dommages au Châteauguay & Northern. Le plus, le Park & Island devra démolir la voie passée Maisonneuve sous quinze jours.

Mrs Beaudin et McDougall étaient les avocats du Châteauguay & Northern et Mrs Blé, Campbell, ceux du Park & Island.

Une nouvelle foudroyante s'est répandue, ce matin, dans le monde du journalisme.

L'un des reporters canadiens-français les plus connus, M. Alexandre Giroux, du "Journal", venait de mourir subitement.

M. Giroux a été frappé en pleine santé apparente. Il a fait son service régulier au "Journal", cette nuit, et est rentré chez lui, 462, Saint-André, vers une heure et demie. Comme il prenait un léger lunch, il se sentit mal à l'aise et comme son état empirait, Madame Giroux fit appeler un prêtre et un médecin, mais notre malheureux confrère expira vers les quatre heures. Il était âgé de 40 ans et originaire de Montréal.

Depuis une quinzaine d'années, M. Giroux avait fait du service dans presque tous les journaux français de Montréal, le "Monde", la "Minerve", la "Presse", le "Journal", le "Pionnier", le "Rapport", etc. Il avait fait la campagne du Nord-Ouest comme journaliste et avait été quelque temps au service du ministère des Travaux Publics. Il était allié à la famille Languevin. Il laisse une épouse et un enfant de neuf ou dix ans.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 7 h 45 heures, à l'église Saint-Jacques.

Feu ALEXANDRE GIROUX

LES AVENTURES D'UN JOURNALISTE RUSSE

Il fait 500 milles pour expédier une dépêche refusée par le télégraphe américain

Il y a des limites à la liberté de la presse, même chez les Américains. L'un de nos confrères du "Nouvel Temps", de Saint-Petersbourg, vient de s'en apercevoir à ses dépens.

Notre confrère était en tournée aux Etats-Unis. Les Russes tiennent beaucoup à se tenir au courant de ce qui se passe chez les Yankees et spécialement de la question des lynchés, ce qui leur fournit des arguments assez éloquents pour répondre à ceux qui les accusent de barbarie.

Donc, notre confrère russe avait raconté des renseignements qu'il estimait très importants, puisqu'il les avait expédiés par télégraphe à New-York.

Aux bureaux du télégraphe, on accepta sa copie et son argent. Lorsqu'il revint trois ou quatre heures plus tard, on lui remit sa copie, mais pas d'argent, en lui déclarant qu'on ne pouvait expédier ces dépêches, qu'elles étaient de nature à nuire au gouvernement américain.

Que s'était-il passé dans l'intermédiaire? Avait-on télégraphié au Secrétaire d'Etat à Washington? Mystère et diplomatie.

Notre confrère ne se découragea pas pour si peu. Il prit le premier train pour Montréal, où il fit une rapide visite au distingué consul de Russie, M. de Struve, et d'ici, expédia les dépêches incriminées.

Le journaliste russe repartait le lendemain pour les Etats-Unis.

Voilà l'authentique histoire qui ouvre des horizons curieux sur les relations des hommes politiques et des compagnies de télégraphe.

Crosse Spéciale de Holland
A BOYAU TRESSE
CROSSE DES CLUBS SENIORS \$2.50
AUX CLUBS - \$25.00 LA DOUZAINES.
AUTRES SORTES
25c, 50c, 75c, \$1.00, \$1.25.
J. A. Holland & Son
ARTICLES DE SPORT
2411-2413 Rue Ste-Catherine.

Pas de Tramways à la Longue-Pointe

Le Châteauguay & Northern gagne son injonction contre le Park & Island Ry.

L'hon. juge Pagnuelo a rendu jugement ce matin sur l'injonction demandée par le Châteauguay & Northern Railway contre le Montréal Street Railway. Le juge accorde l'injonction, la déclare perpétuelle et défend au Park & Island de construire une ligne de tramways de Maisonneuve à la Longue-Pointe.

La Cour maintient l'injonction demandée par le Châteauguay & Northern sur toute la ligne, elle déclare si qu'il y a eu violation du contrat passé entre les deux compagnies; 2. que le Park & Island ne s'est pas conformé à la loi en ne déposant pas au Comité des Chemins de Fer les plans et devis de la ligne qu'il voulait construire de Maisonneuve à la Longue-Pointe;

3. que le Park & Island n'a pas obtenu du Comité des Chemins de Fer, à Ottawa, la permission de construire cette ligne; 4. que les pouvoirs et droits du Park & Island sont expirés quant à ce qui regarde la construction de cette ligne.

La Cour condamne de plus le Montréal Park & Island à payer \$500 de dommages au Châteauguay & Northern. Le plus, le Park & Island devra démolir la voie passée Maisonneuve sous quinze jours.

Mrs Beaudin et McDougall étaient les avocats du Châteauguay & Northern et Mrs Blé, Campbell, ceux du Park & Island.

Une nouvelle foudroyante s'est répandue, ce matin, dans le monde du journalisme.

L'un des reporters canadiens-français les plus connus, M. Alexandre Giroux, du "Journal", venait de mourir subitement.

M. Giroux a été frappé en pleine santé apparente. Il a fait son service régulier au "Journal", cette nuit, et est rentré chez lui, 462, Saint-André, vers une heure et demie. Comme il prenait un léger lunch, il se sentit mal à l'aise et comme son état empirait, Madame Giroux fit appeler un prêtre et un médecin, mais notre malheureux confrère expira vers les quatre heures. Il était âgé de 40 ans et originaire de Montréal.

Depuis une quinzaine d'années, M. Giroux avait fait du service dans presque tous les journaux français de Montréal, le "Monde", la "Minerve", la "Presse", le "Journal", le "Pionnier", le "Rapport", etc. Il avait fait la campagne du Nord-Ouest comme journaliste et avait été quelque temps au service du ministère des Travaux Publics. Il était allié à la famille Languevin. Il laisse une épouse et un enfant de neuf ou dix ans.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 7 h 45 heures, à l'église Saint-Jacques.

Feu ALEXANDRE GIROUX

LES AVENTURES D'UN JOURNALISTE RUSSE

Il fait 500 milles pour expédier une dépêche refusée par le télégraphe américain

Il y a des limites à la liberté de la presse, même chez les Américains. L'un de nos confrères du "Nouvel Temps", de Saint-Petersbourg, vient de s'en apercevoir à ses dépens.

Notre confrère était en tournée aux Etats-Unis. Les Russes tiennent beaucoup à se tenir au courant de ce qui se passe chez les Yankees et spécialement de la question des lynchés, ce qui leur fournit des arguments assez éloquents pour répondre à ceux qui les accusent de barbarie.

Donc, notre confrère russe avait raconté des renseignements qu'il estimait très importants, puisqu'il les avait expédiés par télégraphe à New-York.

Aux bureaux du télégraphe, on accepta sa copie et son argent. Lorsqu'il revint trois ou quatre heures plus tard, on lui remit sa copie, mais pas d'argent, en lui déclarant qu'on ne pouvait expédier ces dépêches, qu'elles étaient de nature à nuire au gouvernement américain.

Que s'était-il passé dans l'intermédiaire? Avait-on télégraphié au Secrétaire d'Etat à Washington? Mystère et diplomatie.

Notre confrère ne se découragea pas pour si peu. Il prit le premier train pour Montréal, où il fit une rapide visite au distingué consul de Russie, M. de Struve, et d'ici, expédia les dépêches incriminées.

Le journaliste russe repartait le lendemain pour les Etats-Unis.

Voilà l'authentique histoire qui ouvre des horizons curieux sur les relations des hommes politiques et des compagnies de télégraphe.

LA BOURSE

La Bourse est absolument calme—New-York nouveau

Il n'y a absolument rien de nouveau sur le marché. La spéculation est tout à fait inactive et les courtiers ne voyent pas leur sel de ce temps-ci. C'est regrettable, car ces courtiers ont tous des pauvres gens qui ont pas d'autre moyen d'attendre. Cependant les premières ventes de patience et fort contre fortune bon cœur.

Sans un peu d'activité dans le Coud et le Lower, les transactions auraient été à peu près nulles ce matin. Le Coud a subi une baisse considérable. Ouvert à 27 1/4, il descendait à 26 sans crier gare sur la loi de dévotion de l'après-midi de travaux. Le Lower s'est tenu à 27 1/4 et est finit à la clôture. Le Dominion n'a pas été touché et a fini à 40 1/2.

Durant ce mois, il n'y aura pas de séance durant l'après-midi. La Bourse est pratiquement en vacances.

A New-York ce matin le marché a été faible et très nerveux. La plupart des courtiers sont optimistes cependant mais en attribue le désordre du marché aux articles pessimistes des journaux commerciaux de la veille.

VENTES DE L'AVANT-MIDI
No. Power—17 et 78 50 à 77 1/2, 25 à 77 1/2, 25 à 77 1/2.
In. Am. 15 à 13, 10 à 12.
No. St. Ry.—2 à 20.
Detroit—20 à 20.
T. Ry.—25 à 24 1/2.
Cal. Com.—20 à 20, 150 à 144, 10 à 96, 25 à 144, 50 à 130, 150 à 150, 10 à 150.
Com. Ry.—25 à 40 1/2.
Com. Ry.—25 à 40 1/2.
Switch PL—10 à 10.
Bell Tel.—10 à 10 1/2.
P. H. Ry.—1 à 200.
Hoch. Ry.—20 à 120.

Le "Berthier" aux régates

Samedi après-midi, pendant les régates, le capitaine Jean, du "Berthier", a permis à 500 passagers environ d'assister aux courses nautiques, du bord de son navire, en magnifique position pour voir. Les passagers sont revenus à Montréal, le soir, enchantés de la courtoisie du capitaine Jean.

La mort de M. Pierre Lacoste

M. le coroner McMahon est allé jeudi en enquête, ce matin, au No 165 rue Logan, sur la mort de M. Pierre Lacoste, qui s'est fait tuer aux régates de "Montreal Light, Heat & Power", d'Holmdale.

Un verdict de mort accidentelle a été rendu.

En pique-nique

Les membres de la "Provincial Association of Stationary Engineers", ont fait un pique-nique charmant et joyeux, samedi après-midi, à Cartierville.

L'assistance était nombreuse. Il y eut des jeux de société et ils furent chaudement contestés par tous les amateurs.

NAISSANCE

BOUTEGES—A Montréal, le 31 juillet, au No 967 rue Cadieux, est né un petit garçon, taillé de pierre, une fille, qui a reçu les noms de Pierre, Emile, Maurice, Perrain et marianne, M. A. Boutegues et dame J. W. Pitt, notaire.

LA FRENCHIERE—A Longueuil, le 30 juillet, au No 24 chemin Chamblé, l'épouse de A. B. La Frenchier, a donné au monde un petit garçon, taillé de pierre, une fille, qui a reçu les noms de Pierre, Emile, Maurice, Perrain et marianne, M. A. Boutegues et dame J. W. Pitt, notaire.

DECES

DUPLESSIS—En cette ville, le 1^{er} courant, à l'âge de 22 ans, 5 mois, Arsène Duplessis.

Le service funèbre aura lieu mardi le 4 courant. Le convoi funèbre partira du No 174 rue St-Timothée, à 7 heures, pour se rendre à l'église St-Jacques et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

REHARD—En cette ville, le 2^e courant, à l'âge de 28 ans, Marie Mathieu, épouse de Pierre Rehard.

Le service funèbre aura lieu mercredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 410 rue Lacombe, à 8 heures, pour se rendre à l'église du Sacré-Cœur, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LEBRUN—En cette ville, le 2^e courant, à l'âge de 52 ans et 6 mois, Simon Lebrun, tailleur de pierre.